

Concertation préalable GravitHy

Réunion publique de synthèse

Maison de la Mer Fos-sur-Mer

Lundi 22 janvier 2024 de 18h10 à 20h40

Participant.es :

92 personnes

Échanges avec la salle :

14 questions orales posées

0 questions écrites recueillies

Intervenant.es :

Garant.es :

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI

M. Philippe QUEVREMONT

Intervenant.es :

Mme Elisabeth LIMAGNE, RTE

M. José NOLDIN, GravitHy

M. Camel MAKHLOUFI, GravitHy – Directeur des opérations

Mme Alice VIEILLEFOSSE, GravitHy – Directrice de la croissance

Animateur-modérateur

M. Jean-Baptiste POINCLOU agence Parimage

La séance est ouverte à 18h10.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 00:06:18

Bonsoir à tous. Bienvenue à cette réunion de synthèse de la concertation sur le projet GravitHy. Pour ne pas faillir à nos habitudes, je vais commencer par passer la parole à Monsieur Raimondi, maire de Fos, pour un mot d'accueil, pour un mot de synthèse sur le projet et sur la concertation qui vient de se dérouler.

M. René RAIMONDI, maire de Fos-sur-Mer 00:06:36

Vous voulez que je fasse un mot d'accueil et ensuite, que je m'exprime sur le dossier. Nous allons tout faire d'un coup. Un mot d'accueil ce n'est pas la peine, vous êtes tous chez vous ici, vous le savez. Il n'y a pas de souci.

Une concertation qui se termine, tant mieux. C'est la troisième déjà. Deux autres à venir. Je crois qu'effectivement, tout le monde au fur et à mesure s'est exprimé sur tous ces sujets. Nous sommes à Fos sur quelque chose de vertueux, c'est ce qu'on essaie de dire depuis plusieurs mois. Le sujet de mes vœux, c'était de la réserve indienne à la Cité de l'industrie, que l'on comprenne bien ce que cela voulait dire. Cela voulait dire qu'il y a 50 ans, lorsque nous avons créé cette zone, on nous a un peu oubliés. On nous a oubliés pendant 50 ans. Je crois qu'aujourd'hui, ce qui est en train de se passer à Fos a permis de remettre les projecteurs sur ce territoire, de remettre les projecteurs sur certaines industries qui nous ont fait vivre malgré tout pendant ces 50 années, mais qui permet aussi de remettre en exergue tout ce qui pose problème sur ce territoire, et en particulier le réseau routier. Nous avons déjà fait déjà trois concertations, nous en avons déjà fait dans le passé. Puisque je rappelle toujours 2004, la concertation sur Fos de XL, 2004 c'était il y a 20 ans. Nous sommes en 2024, et le sujet était déjà celui des routes. Vous aurez bien entendu tout ce que s'il y a un problème à Fos, c'est le réseau routier. Nous allons l'entendre encore sur la concertation qui arrive et nous l'entendrons encore sur la concertation globale. Au quotidien, nous rappelons effectivement à ceux dont c'est le travail de faire des routes qu'il est indispensable pour que cette zone continue à exister, pour que les habitants qui vivent ici et aient un cadre de vie à la hauteur de ce qu'ils méritent, à la hauteur du sacrifice qui a été le sacrifice fosséen.

Parlons maintenant du projet GravitHy. C'est comme les autres projets : il s'inscrit dans ce projet vertueux qui est celui de décarboner totalement cette zone, celui de préparer un avenir plus serein pour nos habitants, un avenir plus serein pour la planète en général. Le projet GravitHy rappelle aussi à notre grand industriel de la zone qui est ArcelorMittal que la décarbonation, c'est pour tout le monde. Aujourd'hui, les process existent. La meilleure technologie disponible, ce qui nous est toujours renvoyé à partir du moment où on commence un peu à aller asticoter nos industriels, elle existe aujourd'hui. GravitHy en est l'exemple.

Bien évidemment, GravitHy c'est le projet, celui qui rallie tout le monde, rallie à la fois l'industrie et le port, puisque nous avons là un dossier qui va apporter aussi du trafic portuaire, qui s'inscrit pleinement dans ce pourquoi Fos a été construit.

Je voudrais rappeler ce soir que ces séances sont parfois houleuses. En 2004, lorsque nous avons fait la première séance publique, nous avons des habitants et des industriels, en l'occurrence le port, qui venaient présenter un projet et c'est tout. Aujourd'hui, nous voyons apparaître je le dis, et s'il faut aller au tribunal pour diffamation j'irais : nous voyons apparaître

des extrémistes qui sont contre tout et qui viennent perturber nos séances de concertation. L'autre jour, j'ai été traité de maire de bourgade par marseillais qui se dit représenter une certaine association. Renseignements pris, il ne représente pas plus que lui-même, même s'il a une carte avec un intitulé. Je pense que messieurs les garants, vous devez faire très attention à cela. C'est inadmissible. Encore une fois, si nous faisons une concertation, c'est bien pour avoir l'assentiment et le sentiment des personnes du lieu, en tout cas des villes avoisinantes. Si c'est pour entendre quelqu'un qui habite à 60 kilomètres, qui est contre les routes, contre l'industrie, contre la décarbonation, contre tout et qui finit par dire que finalement, il n'est pas par contre l'énergie fossile, excusez-moi cette personne-là a le droit de s'exprimer certes, mais à toutes les séances ? 3 fois, 4 fois dans la même séance pour répéter la même chose ? Pour démonter tout ce qui est innovation, pour démonter tout ce qui est progrès social, progrès en général ?

Messieurs, mesdames de GravitHy, bienvenue à Fos. Vous êtes les bienvenus. J'espère véritablement que vous irez au bout de votre projet, c'est le souhait du maire de Fos. Merci.

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-modérateur 00:12:27

Merci Monsieur le Maire. Quelques mots sur le déroulement de notre soirée. Après le mot de rappel du rôle des garants, nous aurons un rappel rapide du projet pour les personnes qui n'étaient pas là aux réunions précédentes, mais nous ferons très rapide. Nous reviendrons également sur les quelques chiffres provisoires de la concertation parce que pour rappel, la concertation se termine formellement le 31 janvier. Nous aurons ensuite une séquence d'expression des positions des parties prenantes, positions sur le projet ou sur le déroulement de la concertation, qui seront donc appelées les uns après les autres pour des interventions relativement succinctes de 4 minutes. À la suite de ces différentes interventions des parties prenantes, nous aurons un temps d'échanges assez long, puis les maîtres d'ouvrage - RTE est également présent - présenteront leurs premiers enseignements. En sachant que les enseignements définitifs seront formulés suite au bilan des garants. Ces derniers nous rappelleront la procédure. Nous aurons de nouveau un temps d'échanges en réaction aux premiers enseignements formulés par les maîtres d'ouvrage avant la clôture de notre réunion et la synthèse des garants sur cette séquence qui est en train de s'achever.

Les personnes en tribune, vous les connaissez pour ceux qui étaient présents aux réunions précédentes : Audrey Richard-Ferroudji et Philippe Quevremont qui sont les garants ayant été désignés par la Commission nationale du débat public. José Noldin, Camel Makhloufi et Alice Vieillefosse qui sont les représentants de la société GravitHy, et Élisabeth Limagne de Réseau de Transport d'Électricité en charge du raccordement électrique. Également en salle, puisque le projet est porté par 3 maîtres d'ouvrage, les représentants d'ASCOFIELDS, co-maître d'ouvrage propriétaire d'une partie du foncier, Delphine Laffay, Rosana Darwich qui sont présents au premier rang, que vous pourrez également interpellier si vous avez des questions spécifiques les concernant.

Je passe la parole aux garants pour un premier mot.

M. Philippe QUEVREMONT, garant 00:14:31

Bonsoir à tous. J'ai la tâche un peu redoutable de parler après Monsieur Raimondi, qui est un excellent orateur. Je vais essayer d'être aussi explicite, d'abord en rappelant le rôle des garants.

Nous l'avons dit plusieurs fois, mais il faut y revenir. En citant ce qui fonde ces débats publics, qui est une phrase qui a valeur constitutionnelle, qui dit que toute personne a le droit dans les conditions définies par la loi d'être informée et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant un impact sur l'environnement. C'est un point important qui fonde les valeurs de la CFNP. Parmi ces valeurs de la CNDP, je commencerai par citer ce qui s'appelle le principe d'équivalence. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous, Monsieur Raimondi. Il serait effectivement anormal - le terme est fort mais justifié - que les gens du lieu ne soient pas là et ne s'expriment pas dans une concertation, mais la loi est la loi : elle dit que toute personne a le droit.

Je rappelle aussi que l'avis du public est important, mais que les décisions appartiennent au décideur public. C'est aussi quelque chose d'important.

Cela doit nous conduire à plusieurs points. Tous les points de vue doivent pouvoir être expliqués et tous doivent être entendus à condition qu'ils soient argumentés. Il n'y a pas qu'une seule catégorie d'arguments qui est admissible. Nous pouvons avoir des arguments dans le domaine de l'environnement. Tout cela relève du Code de l'environnement. Mais nous pouvons très bien aussi avoir des arguments sur l'avenir d'un territoire et sur les emplois. Puisque de toute façon, la loi précise aussi que nous devons débattre des conséquences socio-économiques des projets. C'est important. Je redis ce que nous avons dit la fois précédente en fin de réunion : il est important que ce débat d'idées ne dérape pas vers des mises en cause personnelles. J'espère que nous les éviterons aujourd'hui sans difficulté.

Dernier point concernant le déroulement. Monsieur Poinclou nous l'a présenté. Vous avez été assez nombreux initialement, même s'il y a peut-être une défection ou deux ce soir, à saisir l'opportunité de vous exprimer de manière construite sur le projet. Cela fait des interventions assez nombreuses et les garants maintiennent leur point de vue qui est qu'une fois que les associations, les pouvoirs publics ou les grands opérateurs se sont exprimés, tout le public, tous ceux qui sont dans la salle doivent pouvoir aussi s'exprimer. Pour avoir un temps de réunion qui reste limité, nous avons demandé que le temps d'intervention de chacun soit limité. Le temps est prévu pour 4 minutes. Je sais que c'est un peu court, mais nous vous demandons de faire un effort pour rentrer dans ce délai. Sinon, la réunion se poursuivra comme la semaine dernière. C'était très sympathique, mais il faut que l'on réussisse à se centrer sur la synthèse. Quand on parle de synthèse, on essaie de faire court. Merci de votre attention.

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-modérateur 00:18:25

Merci Monsieur Quevremont. Comme nous en avons l'habitude, je me tourne tout de suite vers la salle pour savoir si cette présentation liminaire des garants appelle des observations de la salle. Sans quoi nous allons passer au rappel du projet. J'invite GravitHy à nous rappeler très sommairement le projet qui a été présenté au cours de ces différentes réunions de concertation.

M. José NOLDIN, GravitHY 00:18:49

Merci Jean-Baptiste. Mesdames, messieurs les élus, merci à Monsieur le Maire de Fos pour l'accueil ici ce soir ici. Monsieur le sous-préfet, Monsieur le Président du directoire de GPMM,

Monsieur le sous-préfet, mesdames et messieurs, bonsoir. Alors que nous clôturons cette première phase de dialogue, je tiens à exprimer au nom de toute mon équipe notre gratitude à chacun d'entre vous. Votre participation active et vos contributions ont été essentielles pour enrichir et orienter notre projet. La diversité de vos points de vue, votre expertise locale et vos préoccupations de terrain nous ont aidés à mieux identifier les aspects qui nécessiteront une attention particulière dans les prochaines phases du projet. Je tiens particulièrement à remercier les membres des collectivités locales et les représentants des associations environnementales, les experts techniques, et bien sûr les citoyens qui ont consacré leur temps précieux pour participer aux différentes réunions, aux différents échanges. Je tiens également à remercier nos deux garants, la CNDP, les équipes de Parimage qui nous ont accompagnés dans toute la préparation et le déroulement de cette concertation et tous les collègues de GravitHy, à la fois Alice et Camel, qui ont porté les différentes réunions, qui ont porté le visage de l'entreprise ces deux derniers mois. Je sais que c'est beaucoup de travail. Mais aussi tous les autres collègues qui ont travaillé dans l'ombre au bon déroulé de cette concertation. Je remercie également toute l'équipe.

Pour eux qui n'ont pas encore assisté à des réunions, peut-être pour juste pour rappeler les enjeux du projet, nous avons un petit film à passer.

Visionnage d'un film.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 00:25:50

Merci pour ce rappel. Nous allons juste revenir quelques instants sur les premiers chiffres de cette concertation. Je rappelle une nouvelle fois que la concertation s'achève formellement le 31 janvier. Vous aurez l'occasion d'ici le 31 janvier de continuer à contribuer notamment sur le site internet. C'est une concertation de 9 semaines qui portait sur le périmètre de l'arrondissement d'Istres. Nous allons revenir sur les premiers chiffres à la date d'aujourd'hui sur la manière dont s'est passée cette concertation, et notamment les documents qui étaient mis à la disposition du public. Les garants ont rappelé que la concertation, c'était aussi l'information du public et des publics : 600 dossiers de concertation, 4 400 synthèses du dossier qui ont été mis à la disposition sur les différents lieux de la concertation, 49 000 flyers distribués dans la semaine qui a précédé chaque réunion publique pour inviter les habitants de la commune accueillante à se rendre à la réunion concernée. Pour l'instant, 654 visiteurs sur le site internet, une vidéo de présentation et surtout 4 fiches thématiques complémentaires que je vous invite à aller consulter. Le site de la concertation présente évidemment les documents qui étaient exigés par le Code de l'environnement pour l'ouverture de la concertation. Mais à la demande des garants, des fiches complémentaires thématiques ont été produites au fur et à mesure de la concertation.

Concernant les modalités de concertation qui ont été celles de nos dernières semaines, 7 réunions publiques, 3 rencontres de proximité sur les marchés ou sur des parvis de gares. Il y a eu des formats complémentaires pour aller vers d'autres publics cibles, donc une audition S3PI, une présentation du projet, une discussion à la Maison des jeunes de Fos, une présentation et une discussion riches à la Maison des syndicats. Et puis jusqu'à cet après-midi encore, une présentation du projet au Forum des Métiers à Port-de-Bouc. Chose peut-être notable, un peu similaire à ce qu'il s'était passé sur d'autres projets et notamment sur le débat public Fos-Salon : le projet a fait l'objet d'un débat radio sur Fos AFM que vous pouvez encore retrouver en replay sur le site de Fos AFM. Évidemment, l'ensemble des personnes, des

associations, des habitants avaient la possibilité de s'exprimer par email au travers de la plateforme en ligne ou par courrier, et pour les parties prenantes associatifs, collectivités, entreprises avaient la possibilité également de produire des cahiers d'acteurs. Une contribution un peu plus dense argumentée, qui pouvait être également adressée par les modalités que je viens d'indiquer et mise en ligne sur le site Internet.

Les rencontres nous ont occupés du 30 novembre dans cette même salle jusqu'à aujourd'hui. Je passe rapidement pour vous présenter également quelques chiffres de participation. Avant la réunion de ce soir, nous avons 449 participants aux réunions publiques. Ce soir, il y a 92 personnes dans la salle, dont 75 de publics hors maîtrise ouvrage et garants, avec évidemment une présence et une assistance diverse. La réunion d'ouverture dans cette même salle était très suivie. Nous avons deux réunions communes avec le projet H2V sur les besoins du projet en eau, les besoins du projet en électricité. La réunion insertion dans le territoire a beaucoup mobilisé également, et puis la réunion de ce soir fera partie aussi des réunions fortement mobilisatrices. Notons également que nous avons une visite du site le 4 janvier. Certes, c'était pendant la deuxième semaine des vacances scolaires, mais 16 personnes se sont inscrites et sont venues visiter le site, avec les commentaires de Naturalia mais également de GravitHy et d'AscoMétal qui étaient présents.

Pour terminer, quelques chiffres encore sur les rencontres de proximité avec 70 participants si nous cumulons les trois rencontres de proximité, et 70 participants également si nous additionnons les différentes présentations : Maison des syndicats, Maison des Jeunes, Forum des métiers et audition au S3PI que j'ai évoqué tout à l'heure.

Pour terminer, plusieurs contributions en ligne : 12 avis, 10 questions, 6 cahiers d'acteurs à ce jour. Aujourd'hui, en tout cas avant la réunion de ce soir, 130 questions ou avis ont été formulés en réunion, ce qui est un chiffre tout à fait honorable.

Nous allons passer désormais à la séquence consacrée à l'expression des parties prenantes sur le projet ou sur la concertation. En accord avec les garants, les personnes qui avaient souhaité s'exprimer ou qui ont formulé un cahier d'acteur seront invitées les unes après les autres à venir présenter la synthèse de leur position sur le projet. Nous rappelons que la consigne est de respecter un temps de parole de 4 minutes maximum. Je vais commencer par appeler Monsieur le sous-préfet pour la première expression de ce soir.

M. Régis Passerieux, sous-préfet 00:30:56

Je voudrais simplement mesdames messieurs, Monsieur le Maire, mesdames messieurs les élus, rappeler la position de l'État sur ce projet que vous connaissez. Mais il doit être je crois rappelé à son issue en prenant en compte les éléments d'expression qui ont été manifestés.

Premier point : l'acier, la sidérurgie est une priorité nationale, je dirais même européenne. Ce sont des biens que l'on continuera à consommer, dont nous savons qu'à la différence d'autres biens, ils sont absolument nécessaires sur des pans entiers de la vie quotidienne et de l'industrie, et pour lesquels nous devons conforter notre indépendance nationale et notre sécurité d'approvisionnement. C'était un secteur important en France, mais en régression : 13 millions de tonnes par an, 38 000 emplois directs. Il nous faut le faire en réduisant cette empreinte de CO2 : 2,5 millions de tonnes de CO2, cela a été rappelé, par tonne d'acier.

Ce projet de conversion vers l'hydrogène est absolument nécessaire pour manifester, en respectant les critères du climat, la présence stratégique d'une industrie d'acier sur le territoire national. De point de vue-là, il n'y a pas d'hésitation de soutien à ce projet qui apporte une réponse à ces questions.

Elle l'est aussi territorialement pour ce territoire, dans lequel la production d'acier à travers ArcelorMittal est l'un des éléments de construction de l'industrie locale. Avoir un deuxième pôle important de production de cette nouvelle génération d'acier est évidemment une sécurité pour la pérennité de cette vocation du site de Fos. Il n'y a pas de doute sur ce point quant à la nécessité de voir ce projet se développer.

Je rajouterais que nous avons un enjeu portuaire. Ce sera rappelé dans quelques instants par le port, j'imagine. Il est évident que ce trafic portuaire est un élément important dans la vocation méditerranéenne de Marseille Fos. Cette garantie de pérennité d'activité est extrêmement importante pour l'équilibre et pour l'avenir du port.

Enfin, sur les conditions d'acceptabilité, vous avez beaucoup parlé des routes, mais pas seulement. Je ne suis pas choqué que l'on répète et que l'on redise, que l'on remette cette problématique sur des modes insistances. Je crois qu'elle a été largement reliée par la presse, par les médias. Elle aide probablement à ce que les choses évoluent. Je l'avais dit dans l'une des réunions de concertation dans les trois séries nous avons vécues : je pense que cette arrivée locale de nouveaux équipements n'est pas un problème par rapport aux infrastructures, mais l'opportunité et l'occasion de rattraper le besoin et le retard en infrastructures. Il faut utiliser cette sollicitation supplémentaire qui est positive aussi pour débloquer dans la concurrence que se font les territoires pour l'investissement national et étatique les besoins. Je pense qu'il n'y a pas d'éléments dérangeants, contrariants à ce qu'au contraire, il y ait une assistance répétée sur ce sujet.

Sur la base d'ailleurs de tout ce qui a été dit, le préfet a mis en place avec la présidente de la métropole et le président de la région un comité de pilotage pour l'accompagnement de la politique industrielle Fos-Berre, dans lequel vont être traités dès les jours qui viennent en conséquence de la mise en place de ce comité de pilotage...

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-modérateur 00:35:06

Vous êtes à 4 minutes.

M. Régis Passerieux, sous-préfet 00:35:08

J'ai terminé. Trois choses : logement, planification, routes, tout ce qui est l'accompagnement de vos projets et qui va donc être intégré dans une démarche de long terme. Cette prise en compte est en concours et sera prolongée dans les semaines et les mois qui viennent. Merci.

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-modérateur 00:35:27

Merci Monsieur le sous-préfet. J'invite MCTB Golfe de Fos à venir s'exprimer.

M. Romuald MEUNIER, association MCTB 00:35:47

Bonsoir mesdames, bonsoir messieurs. Cela va être dur de tenir 4 minutes, parce qu'il y a beaucoup de choses à dire dans une synthèse comme celle-ci.

Nous sommes une association fosséenne et nous tentons de trouver une concorde avec les industriels qui viennent s'implanter sur le territoire. Nous sommes une association qui fonctionne sans subvention, de manière à conserver notre liberté d'expression.

Nous souhaitons vous donner une idée sur le territoire de l'imprégnation très forte de l'industrie qui est représenté par les 4 PPRT que vous voyez derrière.

Qu'est-ce qu'un PPRT ? C'est quelque chose qui gère ou définit un périmètre dans lequel des risques technologiques peuvent avoir des conséquences sur les biens et les personnes. Les PPRT doivent se considérer comme étant une projection du risque, et non pas de l'activité normale de l'industriel. Les PPRT n'indiquent pas quelles sont les conséquences de l'activité habituelle de l'industriel. C'est pour cela que nous souhaitons vous faire cette présentation. Le PPRT Fos Ouest, le plus grand à l'intérieur du GPMM, n'impacte aucune habitation. Il n'y a aucune habitation à l'intérieur de ce PPRT. Par contre, nous constatons que le PPRT Fos Est impacte énormément la ville. Le PPRT Fos Est, par comparaison au PPRT Fos Ouest, concerne uniquement les entreprises qui sont proches de la ville. Or, il se trouve que les projets GravitHy, H2V et CARBON sont bien dans le périmètre du PPRT Fos Ouest. Cela devient acceptable, puisque nous sommes très loin des habitations. Ce ne sera pas du tout la même chose, il n'y aura pas d'acceptation pour tous les autres projets qui seront en dehors de ce périmètre, car ils vont rapprocher des dangers des habitants.

Ce que nous voulions préciser, je reprends ce que nous avons noté, c'est que les terrains sur lesquels sont prévues les trois installations ont été identifiés dans le cadre de la concertation OASIP comme étant des terrains à impact mineur par comparaison aux terrains sur lesquels il y a un fort enjeu de biodiversité, et qu'il faut protéger.

Nous avons eu confirmation le 16 janvier par la DREAL que les risques potentiels engendrés par GravitHy et par les deux autres projets devraient être circonscrits à l'intérieur du PPRT Fos Ouest. C'est ce qui nous importe particulièrement. Les bénéfices que nous pouvons tirer de GravitHy sont de réduire considérablement les pollutions liées à la fabrication de l'acier, notamment en baissant les émissions de CO2 et en réduisant les gaz à effet de serre. L'emplacement du site à l'intérieur du GPMM est aussi un bénéfice notamment pour le port, puisqu'il apportera un regain d'activité qui est lié aux entrants et aux sortants des matières utilisées par GravitHy, et qui sont principalement acheminées par voie maritime mais aussi sur les fleuves et les voies ferrées. Ce sont des développements dont nous souhaitons qu'ils soient mis en œuvre assez rapidement.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 00:40:22

Nous arrivons déjà aux 4 minutes.

M. Romuald MEUNIER, association MCTB 00:40:24

Je sais bien. Notre association acceptera toutes les nouvelles industries qui démontreront ou apporteront la preuve de la réduction des nuisances et des populations que nous subissons déjà à cause d'industries qui sont vieillissantes et qui ne se sont pas mises au diapason ou à l'ordre du jour en adaptant leurs outils rapidement pour les réduire.

Tout n'est pas parfait. Il y a des nuisances potentielles qui existeront. En l'occurrence, GravitHy ne vient pas en remplacement d'une industrie qui nous pollue déjà. Forcément, les nuisances

vont s'ajouter à celles que nous connaissons. En tant que riverains, nous nous intéressons particulièrement aux nuisances liées au visuel, au bruit, aux poussières, aux rejets atmosphériques, aux rejets dans les eaux, maritime ou sur le territoire.

Une préoccupation qui nous intéresse : la hauteur de tour DRI. Il est prévu de la monter à 135 mètres. Cela nous paraît énorme. Mais surtout, 3 millions de tonnes par an je crois représentent environ 400 tonnes par heure qui vont passer dans cette tour DRI. 400 tonnes par heure, cela va provoquer un bruit immense.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 00:41:57

Je peux vous inviter à conclure rapidement.

M. Romuald MEUNIER, association MCTB 00:42:02

Le principal problème que nous rencontrons, le problème immédiat, le maire de Fos l'a rappelé tout à l'heure, est la convergence des trafics sur le port. Nous les voyons ici à partir du Sud : 47 000 véhicules qui viennent de Marseille et qui vont en direction du GPM Arles. Si nous remontons dans les ronds-points que nous connaissons tous, avec toutes les congestions que nous connaissons...

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 00:42:32

Je vous invite à conclure, je vous repasserai la parole lors du temps d'échanges.

M. Romuald MEUNIER, association MCTB 00:42:34

Ici, nous avons 10 000 véhicules de plus qui arrivent et se rejoignent sur le rond-point SPSE. Notre solution pour décongestionner tout ce trafic serait de mettre en place dans l'urgence la liaison Fos-Salon, mais surtout de prévoir des voies de circulation qui soient suffisamment larges pour absorber les trafics, mais aussi pour permettre le transport des salariés, des déplacements domicile-travail qui vont venir sur la région. IL nous faut une deux fois deux voies pour que chacun circule correctement.

Désolé d'avoir été si long.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 00:43:17

Ce que je vous propose, si vous réintervenez dans le temps de la réunion et que vous souhaitez remobiliser l'une de vos slides, c'est de faire appel à ces slides à votre demande.

M. Romuald MEUNIER, association MCTB 00:43:24

Je vous en remercie. En tout cas, il est très difficile de faire une synthèse tel que vous nous le demandez en 4 minutes, alors qu'il s'agit de 2 mois de réflexions.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 00:43:50

Merci Monsieur Meunier. J'appelle désormais France Nature Environnement, si un représentant est présent, puisque France Nature Environnement PACA a déposé un cahier d'acteur. Il n'y a pas de représentant de France Nature Environnement ce soir. J'appelle désormais le GPMM, Monsieur Martel, à venir vous exprimer à votre tour.

M. Hervé MARTEL, GPMM 00:44:09

Bonsoir à tous. Je vais essayer de tenir dans les 4 minutes. Quand vous dirigez un grand port maritime dont la principale activité est l'activité pétrolière et industrielle depuis très longtemps et qu'on vous dit que la transition énergétique annonce, vous pensez d'abord à un risque de pérennité votre activité. Tout l'enjeu des grands ports aujourd'hui est de transformer ce risque en opportunité. Vous vous prenez à rêver d'industrie qui génère du trafic, qui importe matières premières, qui exporte sa production, qui génère de l'emploi sur notre territoire, que ce soit de l'emploi dans la manutention ou de l'emploi industriel, qui ne génère pas de CO2, ou plutôt qui permet d'améliorer les choses en matière d'émission CO2, qui ne pollue pas et qui s'insère dans la zone industrielle aéroportuaire de façon harmonieuse. Ce projet, le Grand Port Maritime l'a rêvé et GravitHy va le faire. Le projet GravitHy coche toutes ces cases. Implanter un projet industriel, c'est toujours quelque chose de compliqué. Ce qui ressort de ce débat est que le territoire doit s'organiser pour pouvoir implanter ce projet qui coche presque toutes les cases du projet parfait dont nous rêvons : se structurer pour fournir de l'eau industrielle, nous le faisons. Se structurer pour compenser les impacts que ce projet aura in fine sur l'environnement : nous le faisons. Cela signifie travailler les infrastructures routières. Le port prendra toute sa part. Aux vœux du port la semaine dernière, toutes les collectivités se sont exprimées à l'unisson sur la volonté commune de parvenir à implanter ces industries. Cela signifie travailler sur la formation, sur le logement, etc. Il s'agit de faire en sorte que le territoire s'organise. Je crois que c'est ce qui peut faire un peu peur lorsque nous avons des projets de cette ampleur. Faites-nous confiance, les collectivités et le Grand Port Maritime sont mobilisés pour s'organiser afin d'accueillir le mieux possible ce magnifique projet générateur d'activité, d'emploi, de décarbonation sur la zone industrielle de Fos.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 00:46:31

Merci Monsieur Martel. J'appelle maintenant le représentant de l'association de défense et de protection du littoral du Golfe de Fos, Monsieur Moutet.

M. Daniel MOUTET, président ADPLGF 00:46:47

Je vais être assez bref. Vous me connaissez, je suis le président de l'association défense et protection du littoral du Golfe de Fos.

Après toutes ces interventions, bien sûr que nous sommes d'accord pour le principe sur GravitHy, d'accord sur cette innovation et surtout sur cette non-émission de CO2. Mais par-dessus cela, ce sont les routes qui nous inquiètent le plus. La semaine dernière, j'étais à une réunion sur les routes qui s'est passée à Port-de-Bouc. Monsieur le Maire de Port-de-Bouc s'est adressé à la DREAL en disant que le contournement de Martigues Port-de-Bouc, c'est 50 millions qui manquent. Quand j'entends cela, ça me rend fou. Parce qu'ici, il y a quand même des projets qui vont approcher presque les 3 milliards d'euros et on a attendu une déviation, un contournement pour 50 millions d'euros. Cela me rend fou.

Après, je m'adresserai aussi à Monsieur le sous-préfet. Parce que franchement, le contournement Martigues Port-de-Bouc, c'est une chose qui devrait arriver. Nous l'attendons. L'ouverture devait se faire en 2018. Ce que j'aimerais entendre, et que ce soit fait très rapidement, c'est le contournement Martigues Port-de-Bouc avec le contournement de Fos-sur-Mer pour que nous ayons une liaison directe et fluide sur le Grand Port Maritime de Marseille, et que nous ne soyons pas enclavés sur Fos-sur-Mer.

S'il y a un danger sur ESSO, c'est la ville qui ne pourra pas rentrer ni sortir. Les secours ne pourront pas rentrer et ressortir de Fos-sur-Mer. Tout sera bloqué.

Je tiens à dire encore une fois : le projet, oui s'il n'y a pas de gros problème bien sûr d'infrastructure, de rejets, etc. Mais je crois que non. Par contre, il faut que les routes se fassent avant tous ces projets.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 00:49:35

Merci Monsieur Moutet. Je vais appeler désormais le représentant de la CGT Dockers, Monsieur Claret, à venir s'exprimer en tribune à son tour.

Question#8 : M. Christophe CLARET, CGT Dockers 00:49:46

Bonsoir toutes et à tous. En préambule, je voulais m'excuser pour ceux qui étaient présents à Port-de-Bouc pour les quelques mots que j'ai pu avoir pour le représentant d'une association environnementale. Je ne m'excuserai pas envers lui, mais je tenais à m'excuser auprès de ceux, s'il y en avait, présents car ce n'était pas le lieu. Mais quand on se moque des travailleurs en lutte et qui risquent de perdre leur emploi, cela a tendance à nous irriter. B

Sur le projet GravitHy, bien entendu nous portons la réindustrialisation à la CGT, puisque nous avons perdu pas mal d'usines qui sont parties à l'étranger pour la compétitivité du capital. Et maintenant, nous nous rendons compte après le Covid qu'il y a de grosses problématiques à produire en France et des pénuries jusqu'au Doliprane. Nous avons donc tout intérêt à relocaliser et à réindustrialiser notre pays.

10 000 emplois annoncés sur la zone, avec les 3 projets phares CARBON, H2V GravitHy. 500 pour vous, plus 2 500 indirects. C'est quasiment impossible, en sachant qu'ArcelorMittal va baisser progressivement. Pour reprendre Monsieur Meunier, quand il va y avoir des imports de minerai d'un côté, il y en aura moins de l'autre. Cela va s'équilibrer. Puis il y a la baisse de la

pétrochimie. Il veut mieux des entreprises en relais pour l'emploi que de finir tous au chômage et dans la misère. Pour ceux qui prônent la décroissance... nous sommes opposés à l'écologie punitive. Nous n'accepterons pas les pertes d'emplois. Nous l'avons déjà subi, employés charbon, avec l'arrêt des centrales à charbon, notamment avec celle de Gardanne. Nous avons perdu la Bauxite, nous avons vécu un plan social. Nous cherchons des relais de croissance pour pouvoir travailler sur notre port. Lorsqu'une tonne disparaît, une tonne doit arriver en relais de croissance, ce qui n'a pas été forcément le cas.

La biomasse est également attaquée. Il faut tout faire pour la garder sur nos quais. Nous arrivons au développement des infrastructures, sur ce qui vient d'être dit, à moins que je me trompe : où sont les représentants de la région et du département dans cette salle ? La métropole, peut-être qui ramasse les ordures ménagères vu que c'est le bazar de partout.

Monsieur le sous-préfet, la RD268, il faut la doubler. Où est Martine Vassal ? Les premiers n'ont jamais été à aucune réunion. Où est Renaud Muselier pour la région ? Il n'a jamais été une seule réunion. Le CPER : 371 millions pour le port, nous avons doublé la misère pour un grand port comme nous. La région Occitanie, c'est plus d'1 milliard d'investis dans les ports d'Occitanie pour pas grand-chose. Cela pose la question des politiques dans la décentralisation. Qu'est-ce que font ces politiques de département, de région ? Ils ne font rien. Nous risquons de perdre ces trois projets phares parce que la région et le département ne jouent pas le jeu. Il est trop facile qu'il y ait des absents ici en permanence. Il ne peut pas y avoir que le préfet et vous qui menez la bataille sans le département et sans la région. Nous allons aller le chercher. Nous avons manqué le coche en 2004. Nous n'allons pas continuer à manquer le coche, maintenant.

Nous voyons d'un bon œil toutes ces nouvelles industries. Il y a également le logement, les écoles, le service public, l'hôpital de Martigues qui est délabré et qu'il va falloir remonter. Tout cela arrive. Mais quand on cite la métropole, cela nous fait froid dans le dos vu qu'ils n'arrivent pas à ramasser nos déchets au quotidien. C'est le bazar de partout.

À ce titre, nous porterons nos revendications le 7 février, Monsieur le sous-préfet, à l'ensemble des ports français et notamment pour Fos. Nous aurons une initiative ce jour-là pour pouvoir aller chercher tout le développement du port qu'il nous manque depuis plus de 50 ans, où le temps s'est arrêté dans les années 70. Je vous remercie.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 00:54:13

Nous sommes aux 4 minutes. Merci beaucoup. Justement, j'appelle la métropole désormais pour une expression à son tour.

M. Patrick GRIMALDI, métropole 00:54:23

Je sais que cela fait sourire certains, que je représente la métropole, mais c'est ainsi. Je défends l'industrie depuis des années sur le territoire, je pense savoir de quoi je parle. Je sais que la métropole accueille très favorablement le projet GravitHy, comme les autres projets industriels sur le territoire. Je pense que ces projets s'inscrivent aussi dans la nouvelle réécriture de l'histoire industrielle du territoire, qui s'est quand même construite sur l'industrie depuis une quarantaine d'années. Nous avons le Lab territorial piloté par le sous-préfet qui travaille aussi sur cette thématique d'histoire industrielle, de feuille de route. Ce projet en fait

partie complètement. Il fait partie bien sûr aussi des objectifs de réduction d'émission de CO2, pour lutter contre le réchauffement climatique. C'est un projet central, puisque nous savons que la sidérurgie est un très gros émetteur de CO2. Cette voie de production de l'acier permet de se passer du charbon en utilisant l'électricité à la place, via le vecteur hydrogène.

Ce projet a un intérêt sur la zone de Fos pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'il s'inscrit sur une zone portuaire dont nous savons qu'elle est largement dimensionnée en termes de foncier et d'infrastructures logistiques. Nous avons du quadrimodal sur le port, puisque nous avons les pipes, le maritime, le ferroviaire, le routier et le fluvial sur cette zone. C'est une zone qui est assez unique en Europe pour accueillir des projets industriels de la taille de GravitHy. Vous allez avoir un impact fort sur le trafic du port. Je suis certain que le personnel du port, par ses compétences, son fonctionnalisme, saura relever le défi. Je n'ai pas d'état d'âme là-dessus et je n'ai pas de doutes non plus.

Cela se fait à Fos aussi et en France parce que nous avons la chance - et du fait de décisions politiques anciennes - d'avoir une électricité largement décarbonée grâce au nucléaire, à l'électricité et maintenant aux énergies renouvelables que sont l'éolienne, le photovoltaïque. Lorsque nous parlons d'infrastructures, je ne reviendrais pas sur les routes car je partage tout ce qui a été dit sur l'infrastructure routière : c'est un gros problème. Pour avoir fait les trajets Istres > Kem One pendant plus de 37 ans, je sais ce que c'est que les bouchons le matin pour arriver jusqu'à l'usine.

Par contre, j'aimerais parler des travaux d'infrastructures électriques. Je sais que RTE travaille sur le projet de la ligne 400 000 volts. Il faudrait que cette ligne voie jour aussi et qu'elle ne fasse pas l'objet de discussion multiples et d'oppositions multiples, parce que sans électricité, nous ne pourrions pas décarboner l'économie. La seule façon de se passer des combustibles fossiles est de faire appel à l'électricité décarbonée. Ce projet, il ne fallait pas le faire en Allemagne, vu le mix énergétique allemand. Il faut bien le faire ici, à Fos.

Voici pour les aspects techniques. Je voudrais relever un dernier point : celui de l'emploi. Nous n'en avons pas parlé. Au-delà des infrastructures, nous allons avoir besoin de salariés, de main d'œuvre. Nous savons qu'aujourd'hui, l'industrie en particulier a du mal à recruter. Nous avons fait de l'industrie bashing pendant 30 ans en France, donc il ne faut pas s'étonner aujourd'hui que les jeunes n'aient pas trop envie de venir travailler dans l'industrie. Nous avons ce défi à relever : faire revenir les jeunes et les moins jeunes vers les métiers industriels. Je redirais ce que j'avais dit pour CARBON : n'oubliez pas les femmes, s'il vous plaît. Je suis président de la MEDE Ouest Provence. Nous avons un pilote de projet sur l'emploi des femmes dans l'industrie. Nous avons l'occasion de partir d'une feuille blanche, donc essayez vraiment d'avoir un recrutement féminin important sur vos métiers industriels. Nous avons besoin d'exemplarité sur les nouveaux projets. Ce sera aussi un guide donné aux autres industriels pour arriver petit à petit à faire rentrer les femmes dans les métiers de l'industrie. Lorsque nous avons du mal à recruter, il est dommage de nous passer de la moitié de la population française. Je pense que les femmes ont toute leur place dans les métiers industriels. Je pense qu'il faut vraiment leur laisser cette possibilité d'œuvrer dans ces métiers-là.

Je le redis au nom de la métropole : bienvenue au projet GravitHy sur la zone de Fos. Pour le reste, j'ai entendu les messages. Il y a des choses que je pourrais faire remonter, effectivement.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 00:58:45

Merci beaucoup et merci pour le respect des 4 minutes. Pour terminer, j'appelle le représentant de l'Union maritime et fluviale de Marseille Fos pour cette dernière intervention.

Union maritime et fluviale de Marseille Fos 00:58:57

Merci. L'Union maritime et fluviale représente des entreprises privées qui travaillent dans la zone portuaire, dans les métiers de transport et logistiques. Tout a été dit. Comment être contre ? Ce projet coche toutes les cases. J'ai bien pris note aussi des paroles du sous-préfet qui dit que ce serait l'appui pour que les routes se fassent. Je n'ai rien d'autre à dire là-dessus. Nous avons fait une contribution écrite détaillée, que nous avons déposée sur le site hier, mais tout a été dit. Il n'y a plus qu'à le faire. Merci.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 00:59:37

Merci beaucoup, merci pour ces différentes interventions. Nous allons passer à un premier temps d'échanges pour que le reste des participants, le grand public puissent s'exprimer, réagir à ce qui vient d'être dit, avec toujours le même principe : une question, une réponse. Je vois une main connue qui se lève. Ensuite, ce sera vous. Nous allons passer le micro au 5^{ème} rang. Monsieur Dalcol, nous vous écoutons.

Question#1 : M. Gilbert DALCOL, association MCTB 01:00:03

Bonjour. Je voudrais faire part à GravitHy de ce que j'ai dit à diverses réunions, rencontres. Toute nouvelle industrie apportera sûrement des nuisances. Je m'inquiète et les gens s'inquiètent au sujet de votre tour qui fait 135 mètres de haut et sur le traitement du minerai. Ensuite, je vous avais fait part en ce qui concerne les engins qui transporteront le produit, c'est-à-dire les chargeurs qui mettront des poussières. Je vous avais proposé de mettre des trémies avec une vis sans fin. Je ne connais pas votre installation, je n'ai pas de plan, je ne peux pas vous faire un plan sans avoir vu vos installations, mais c'est faisable.

Ensuite, c'est bien beau aussi de dire qu'on ne peut pas être contre les industries pour l'avenir de nos jeunes. Puis aussi pour les futurs retraités, qui sont encore actifs.

Oui aux infrastructures routières, c'est un fait. Mais il faut savoir aussi que cela va apporter davantage de gens et de véhicules sur les voies publiques. Je demande à la métropole, au département, à la région et à l'État de mettre des infrastructures sur les transports publics pour des navettes pour accéder au port afin de libérer les routes. Pourquoi ? On pourra faire des routes tant qu'on voudra, mais s'il y a encore 10 000, 13 0000, 20 000 véhicules de plus qui viennent se greffer, nous aurons davantage de pollution, de nuisances sonores et ainsi de suite. Je vous remercie.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 01:01:53

Merci. Je propose à GravitHy d'apporter un premier élément de réponse sur ce qui vient d'être dit.

M. Camel MAKHLOUFI, GravithY 01:01:58

Merci Monsieur Dalcol. En premier lieu, je pense que les différents éléments vous avez mentionnés font partie des éléments qui sortent en premier lieu de ces réunions de concertation. Vous avez mentionné le sujet de la tour, qui nous donne aussi l'ambition de rapidement nous positionner sur son intégration paysagère et sur son dimensionnement, pour avoir une dimension et une hauteur de la tour nécessaire et requise pour l'opération. Nous comprenons qu'il s'agit d'un élément clé qui a été mentionné à de multiples reprises lors des réunions de concertation. Et bien sûr, le traitement du minerai et j'imagine au-delà de cette question que vous mentionnez, l'impact et potentiellement la génération de poussières, l'impact potentiel des vols. Cela me permet aussi de renvoyer à cette présentation réalisée le 16 janvier dernier, où nous avons pu effectivement faire une comparaison détaillée des impacts, de génération de poussières de l'usine de production de GravitHy, en comparaison des usines conventionnelles. C'est quelque chose qui n'était pas présent dans notre dossier de concertation, un travail que nous avons voulu faire en plus pour pouvoir répondre aux questions, notamment à celle que vous aviez posée lors de notre rencontre préalable à la concertation. Notre volonté de mettre en place ces meilleures techniques disponibles, mais aussi d'aller au-delà. Et bien sûr aussi d'avoir des engagements fermes que vous pourrez vérifier au fur et à mesure de la continuité de cette concertation.

Vous avez mentionné le stockage du minerai de fer lors de nos réunions. Nous avons bien pris ce message, qui est un message clé : l'impact potentiel de la lixiviation, c'est-à-dire de la contamination des sols si le minerai de fer était stocké à même le sol. Des études comparatives détaillées seront menées, et sur lesquelles nous rendrons des comptes.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 01:03:50

Merci. Il y avait un sujet concernant la navette fluviale la Fossette. Je ne sais pas si c'est à GravitHy de répondre sur ce point.

Mme Alice VIEILLEFOSSE, GravithY 01:03:56

Sur tous les enjeux d'infrastructures, nous avons eu l'occasion d'évoquer tous les efforts, et en particulier le fait que tous nos intrants vont arriver directement par voie maritime, tous les exports de notre produit également soit par voie maritime, soit par voie ferroviaire, qui sont évidemment des éléments clés pour réduire l'impact. Nous travaillons activement, et l'idée est vraiment de travailler dans les prochains mois avec tous les acteurs du territoire pour identifier les meilleures solutions, et de travailler collectivement ensemble pour arriver à avoir des systèmes de transport qui fonctionnent pour tous les employés, et qui soient le plus efficaces

possible pour que les personnes limitent leurs trajets en voiture individuelle. Cela devient vraiment l'objectif premier.

Typiquement, tous les modes de transport doivent être identifiés, en particulier les modes de transport y compris fluviaux. Ce sont des points que nous allons regarder avec attention avec les parties prenantes.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 01:04:53

Merci. Une deuxième main s'était levée. Monsieur et ensuite madame ?

Question#2 : M. Hervé NEDELEC, représentant du syndicat CGT 01:04:56

Bonsoir. Je m'inscris dans les propos de Christophe Claret. Je voulais compléter, puisque Monsieur le sous-préfet a parlé des routes et du logement. À la CGT, nous pensons qu'accueillir 10 000 habitants de plus, cela impactera tous les services publics. Nous avons fait une démarche par rapport à l'hôpital public de Martigues, qui a besoin d'être rénové. Je crois savoir Monsieur le sous-préfet qu'une table ronde va être organisée. Vous faites « oui » de la tête, donc cela me rassure. Nous souhaitons vraiment mettre à plat le problème de l'hôpital, mais nous nous sommes centrés sur le problème de l'hôpital parce que c'est le plus urgent. Un monsieur a parlé de la formation. Je pense que c'est tout de suite qu'il faut commencer à ouvrir des sections dans les lycées professionnels de Port-de-Bouc ou d'ailleurs, il faudrait peut-être lancer cela au niveau de l'AFPA d'Istres qui est bien mal en point. Ce serait peut-être l'occasion de créer les formations qui vont. Le problème des routes a été évoqué. Une affiche là-bas dit « Pourquoi construit-on toujours les routes après ? » C'est pareil pour la formation, pour l'hôpital, pour les logements.

À la CGT, nous allons surveiller cela de peu près. Je vous remercie.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 01:06:37

Merci pour cette contribution. Sauf si vous voulez rajouter un mot, il y avait Madame au deuxième rang et ensuite madame. Nous allons vous apporter un micro.

Question#3 : Mme Jacqueline BOTTON, laboratoire territorial 01:06:54

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt toutes les réunions. Nous avons entendu du pour et du contre. En tant que citoyenne de Fos, je me demande comment nous pouvons arriver à être contre des industries propres qui s'implantent sur un territoire. Sachant que vous prenez la région du Nord où il y a énormément de chômage, où les gens pleurent parce qu'ils n'ont pas de travail. Je suis originaire de la région lyonnaise où dans les années 80, nous avons beaucoup de travail. Petit à petit, toutes les industries du textile ont été délocalisées en Chine. Malheureusement, toutes ces femmes qui étaient couturières se sont retrouvées sans emploi et au chômage. En entendant tous ces commentaires, il est vrai que tout le monde peut avoir

un avis, pour ou contre. Mais nous ne pouvons pas refuser du travail. Je pense qu'il y a énormément de chômage. Nous sommes dans une région où les femmes n'ont pas forcément du travail. Ce serait une opportunité aussi pour elles, je pense. Et puis il faut penser à tous ces jeunes que l'on voit dans la rue, qui font la manche, qui n'ont pas de travail, pas de logement. À un moment donné, il y a une réalité ici en France. On ne peut pas dire non au travail. J'espère que votre projet se fera.

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-modérateur 01:08:33

Merci pour votre contribution. Nous allons passer la parole à madame, deux rangs après. Ensuite, il y aura monsieur et puis madame.

Question#4 : Mme Sylvie COLLANGE, présidente de Carfos 01:08:37

Bonsoir à toutes et à tous. Je voulais juste rappeler quelques chiffres. Le terminal minéralier de Fos, c'est 16,70 mètres de tirant d'eau. Nous pouvons accueillir des navires jusqu'aux 160 000 tonnes à l'import. Nous avons la possibilité de recharger des trains. Je vous rappelle que nous le faisons par le passé avec la Bauxite, avec Alteo. Nous rechargeons 1 100 000 tonnes de Bauxite en direction de Gardanne. Nous avons le raccordement fluvial pour desservir tout l'interland fluvial jusqu'à Pagny, jusqu'à Dijon. C'est vraiment un alignement des planètes. Bien sûr, Carfos, le Groupe Sea Invest, nous soutenons le projet GravitHy.

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-modérateur 01:09:28

Merci pour cette contribution. La parole suivante à Monsieur. Nous vous apportons un micro.

Question#5 : M. Bernard VIGNAL, association Alternatiba 01:09:31

Merci, bonsoir. Nous sommes une association qui milite pour éviter le réchauffement climatique.

Je voulais intervenir sur les impacts et la faisabilité de ces projets. Nous avons sur les deux dernières années une multiplication de projets en « IHY » qui apparaissent, avec comme motif la décarbonation de l'industrie, démarche que nous soutenons absolument. Nous sommes pour la décarbonation de l'industrie. Notre planète a déjà franchi 6 des 9 limites. Encore 3 et c'est game over. Il y a urgence à faire les choses. Par contre, nous nous interrogeons quand même sur la faisabilité de ces projets et sur les impacts cumulés.

Sur la zone de Fos et ses environs, nous arrivons à une dizaine de projets pour 11 milliards d'euros d'investissement. Lorsque nous faisons le total de l'énergie électrique, c'est le premier point qui est nécessaire, nous arrivons à 6 000 mégawatts qui aujourd'hui, ne sont pas disponibles. C'est la production des 2 centrales nucléaires les plus proches de nous : Tricastin et Cruas, les 4 réacteurs en services. C'est ce que cela signifie, 6 000 mégawatts. Lorsque nous regardons un peu sur le site de la CNDP, nous nous rendons compte qu'il y a Fos, mais qu'il y a aussi la zone de Saint-Avold dans l'Est, où il y a des projets. Il y a la zone du Nord,

Dunkerque, l'ouest, la Normandie. Il y a un gros projet également en Aquitaine. Et tous utilisent peu ou prou la technique de l'électrolyseur. Il faut donc de l'électricité.

Nous nous demandons si nous avons suffisamment su anticiper ce problème de fourniture d'énergie électrique. Sur Dunkerque par exemple, le haut-fourneau va passer à électrique. Il y a 1,8 milliard d'investissements qui seront subventionnés par l'État. Cette entreprise a pu conventionner des tarifs préférentiels. Je pense que toutes les entreprises HY en font de même auprès du fournisseur EDF. Mais dans le même temps, au mois de septembre, les consommateurs bénéficieront d'une augmentation de 10 % sur leur facture pour cette année, et peut-être autant l'an prochain. Il ne faudrait pas que d'une part, les tarifs préférentiels soient supportés par les consommateurs. Se pose déjà le problème de la ressource et de l'énergie électrique bas carbone en termes de faisabilité. Ensuite, il y a la ressource en eau. Nous sommes une région qui subit le stress hydrique. Nous parlons du Rhône, mais également en période d'étiage, il subira de plus en plus de très grosses contraintes, d'autant qu'il se réchauffe. Cela va également impacter le fonctionnement des centrales nucléaires. Il y a les besoins en matériaux de remblai. Il faut remblayer à + 2,40 mètres. Si nous rajoutons aux projets qui sont listés en CNDP, par exemple l'agrandissement de la base aérienne 125, nous rajoutons la réalisation de tout le réseau routier, tel qu'il est souhaité. Nous arrivons à des quantités de remblai pour lesquelles on ne nous a pas encore précisé leur provenance et comment ils allaient être acheminés jusque sur le site. Évidemment, ces usines s'implantent et ont des impacts d'érosion sur la biodiversité. Nous nous en préoccupons. Mais sommes-nous en capacité de pouvoir garantir que cette érosion de biodiversité ne va pas atteindre des limites, qui vont aussi poser de très gros problèmes ?

Il y a aussi ce qui a été dit : les questions de pollution chimique et atmosphérique, les aérosols. Sur la zone de Fos, nous savons ce que cela signifie. Malheureusement, cela engendre aussi beaucoup de maladies et beaucoup d'entre nous, parmi leurs proches, leur famille ou par eux-mêmes ont déjà subi ces atteintes graves de problèmes de santé.

Également la capacité de compenser, la question des transports qui revient à chaque fois, transport des marchandises. Devons-nous tout confier au routier ? Ne devrions-nous pas développer d'autres voies ? La mobilité des personnes : nous parlons de 10 000 emplois. Devons-nous là aussi tout confier au routier ? Ne devrions-nous pas développer d'autres modalités ? La question des logements : il va falloir bien loger ces personnes. Puis celle, comme l'a dit le représentant syndical CGT Energie, le problème de la santé et le problème des écoles, de la formation, des enseignements. Nous pensons que les conditions préalables ne sont pas encore réalisées pour l'accueil de ces entreprises. Nous mettons la charrue avant les bœufs. Nous allons encore courir après des demandes qui arriveront toujours trop tard. Nous souhaiterions qu'un moratoire soit posé et que d'abord, nous réalisions ce qu'il faut réaliser pour pouvoir implanter ces usines sur nos sites.

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-modérateur 01:15:36

Merci pour cette intervention dense qui résume presque l'ensemble des thématiques qui ont pu être abordées lors de nos différentes réunions de concertation. Concernant la première thématique que vous avez abordée, je passerai la parole RTE. Avons-nous suffisamment anticipé les besoins énergétiques de l'ensemble des projets industriels qui font l'objet des différentes concertations ? Peut-être inviter GravitHy à revenir sur la soutenabilité de la ressource en eau, qui est nécessaire au projet. Je vous laisserai répondre aussi sur l'état

d'avancement des études concernant la provenance et les moyens d'acheminement des matériaux de remblai. Nous reviendrons rapidement sur les garanties de soutenabilité de l'érosion de biodiversité sur le Môle central qui ont pu être évoquées lors de notre réunion biodiversité du 4 janvier. A été évoquée aussi la pollution aux aérosols. Ce sera peut-être l'occasion de revenir sur ce qui a été dit la semaine dernière concernant la réalité des émissions du projet GravitHy. Les modalités de mobilité alternative, nous l'avons évoqué lors de la question qui a précédé. Quant à votre mot de conclusion sur la volonté d'un moratoire, c'est une contribution qui n'appellera pas de réponse. Mais sur les premiers points en tout cas, j'invite en premier lieu Elisabeth Limagne à répondre à la première question sur l'anticipation des besoins énergétiques.

Mme Élisabeth LIMAGNE, RTE 01:17:11

Merci pour votre question. Je suis en charge des raccordements des projets CARBON, H2V et GravitHy notamment pour le compte de RTE.

Votre remarque est très pertinente. Ce qu'il faut avoir à l'esprit c'est qu'aujourd'hui, la France est le plus grand pays exportateur d'électricité en Europe. À l'heure où je vous parle, j'ai vérifié sur l'application, nous sommes même en train d'exporter 9 000 mégawatts à l'heure actuelle. En 2023, nous avons battu notre record d'exportation à hauteur de 20 000 mégawatts. Nous sommes plutôt en situation favorable. En complément de cela, il faut savoir que nous sommes aussi en train de travailler sur beaucoup de projets pour accueillir de nouvelles installations de production. Ne serait-ce que pour la région, nous avons des projets d'éolien en mer par exemple. À horizon 2035, nous espérons accueillir 2 à 3 gigawatts supplémentaires en mer. Nous avons un projet plus récent qui va amener aussi 7 250 mégawatts supplémentaires. C'est juste pour la région PACA. Nous sommes plutôt confiants, optimistes et nous avons encore beaucoup d'installations qui vont arriver sur le territoire français. Nous serons à même d'accueillir tous ces projets industriels.

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-moderateur 01:18:39

Merci. Peut-être Monsieur Makhloufi, Madame Viellefosse pour les compléments ? Revenir peut-être sur les besoins en eau et la capacité ou la supportabilité du Rhône.

Mme Alice VIEILLEFOSSE, GravitHY 01:18:49

Sur l'électricité, RTE a déjà tout dit en tant que garant du système électrique. Je pense que l'enjeu est vraiment de s'assurer de cette adéquation offre demande et de voir aujourd'hui que nous sommes très exportateurs. L'idée est aussi vraiment, avec des projets tels que le projet GravitHy, de pouvoir avoir de la valeur ajoutée en France et des emplois en France plutôt que d'exporter finalement cette électricité. C'est aussi l'idée d'en tirer un maximum pour notre territoire, sur un projet tel que le nôtre.

Je vais en profiter également pour répondre sur votre point concernant la biodiversité, les garanties de soutenabilité de la biodiversité. Monsieur Meunier l'a rappelé, nous avons vu dans les séquences notamment tous les enjeux avec l'OASIP et les enjeux de biodiversité très

élevés de la zone. Cela n'enlève en rien le fait que nous avons également au niveau de la parcelle des enjeux beaucoup plus limités que des enjeux de la zone. Pour autant, nous allons avoir une attention forte sur les enjeux de biodiversité. Nous allons évidemment appliquer la séquence « Éviter, réduire, compenser » qui est clé, dont l'objet est justement par notre projet de nous implanter et d'ores et déjà sur un terrain qui a été identifié comme à moins haute valeur environnementale. D'autre part, d'avoir une emprise qui est la plus compacte possible pour avoir justement l'impact le plus limité possible, en particulier sur la biodiversité. Et sur les impacts résiduels, de compenser sur le territoire et en particulier avec une recherche de la part de GravitHy, d'avoir une compensation qui sera la plus locale possible, qui est également l'un des sujets de discussion de la réunion du 4 janvier sur lequel vous avez des éléments accessibles sur le site internet.

M. Camel MAKHLOUFI, GravitHY 01:20:30

Sur la question de la soutenabilité de la ressource en eau, nous avons pu en discussion avec le GPMM revenir en profondeur sur les usages de la ressource en eau, des ressources en eau brute et en eau de mer. Conjointement avec le GPMM, nous avons pu rassurer sur la capacité du GPMM et notamment de la station de pompage de fournir les différentes usines dans leur besoin en eau brute, qui sont dans le cas de GravitHy réservés à un usage de matières premières et à un usage de refroidissement en circuit fermé. Concernant le gros de l'eau, c'est déjà une volonté de GravitHy de minimiser son impact en termes de consommation d'eau brute. Cela vient d'un système de refroidissement qui utilise de l'eau de mer. C'est aussi l'un des enseignements de la concertation qui nous amène à d'une part pousser pour une concertation avec d'autres industriels et à se servir de leur retour d'expérience afin de mettre en place les meilleures techniques disponibles et de minimiser le recours à certains produits chimiques qui peuvent avoir des impacts pour l'environnement.

Des messages qui pour nous, sont plutôt rassurants mais qui nous amènent aussi à fournir des engagements qui pourront ensuite être vérifiés par la population.

Sur la réalité des émissions, nous avons eu une réunion assez détaillée et fournie le 16 janvier dernier, où nous sommes revenus sur une comparaison assez fine des polluants et une comparaison entre les polluants issus de l'usine GravitHy et d'usines conventionnelles notamment associées aux hauts-fourneaux, à l'usine de frittage et à l'usine de cokerie. Notamment des comparaisons qui sont faites sur le CO₂, sur la poussière mais aussi sur d'autres éléments impactant la santé et l'environnement, notamment les SOCS, les NOCS, les composés que nous appelons les BETEX, qui sont par exemple le benzène, etc., les métaux lourds. Puis une vision comparée qui a permis de démontrer les différences significatives en termes d'émission sur ces polluants, précisément. En ce qui concerne le CO₂, nous avons également pu rentrer dans des détails numériques mentionnant une estimation qui sort de nos premières études sur une émission comprise entre 100 et 120 kg de CO₂ par tonne de DRI, à comparer bien sûr avec ces émissions que nous avons pu mentionner de 2,3 tonnes par tonne de fonte qui sont issus d'une usine de production de fonte conventionnelle.

Sur les poussières, une comparaison effectivement à l'état initial, comparaison de ce qui serait produit, généré par l'usine de GravitHy dans le périmètre présenté dans le cadre de la concertation. Mais bien sûr aussi la volonté d'aller au-delà de ces émissions par l'application de technologies qui aujourd'hui, ont fait leurs preuves dans certaines régions du monde, pas si loin de la France, notamment des murs brise-vent, notamment des convoyeurs capotés,

différentes technologiques qui seront étudiées. Puis la mise en place dans le cadre de l'exécution du projet, si les bien-fondés de leur utilisation sont confirmés.

Une véritable volonté je pense de vous donner une vision assez exhaustive des conséquences en termes d'émission de l'usine GravitHy, mais aussi dans le cadre de ces enseignements de recueillir les points de vue du public et de mettre en place davantage de mesures protectives pour faire en sorte de s'intégrer le mieux possible dans l'environnement industriel qui bien sûr, est déjà lourdement impacté par cette activité.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 01:25:52

Il restait une question sans réponse sur la provenance et les moyens d'acheminement des remblais. Et peut-être rappeler le volume de remblai nécessaire, en tout cas les indications qui sont imposées par les services de l'État en la matière.

M. Camel MAKHLOUFI, GravithY 01:24:06

Dans le cadre de la vision concertée de la concertation voulue par la CNPD avec les trois projets, nous avons pu communiquer dès le mois de septembre sur un volume de remblai nécessaire à la remise à niveau du site pour respecter cette hauteur de 2,40 mètres NGF. C'est un chiffre qui a été communiqué et qui est disponible sur notre site internet, compris entre 300 000 et 500 000 mètres cubes de remblai, dont bien sûr l'origine, la nature et la provenance sont des éléments essentiels. Le premier élément que je peux partager c'est que la nature de ces remblais sera bien sûr la conséquence d'études détaillées, notamment pour permettre la reprise de charge sur les différents équipements qui sont impressionnants. Nous avons une reprise de charge de 16 000 tonnes par exemple sur la tour DRI. Une étude topographique, une étude de sol a été réalisée sur le sol existant. Ensuite, une analyse du remblai nécessaire en regard de l'installation, et ensuite un travail consultatif avec les différentes parties prenantes, des discussions qui ont déjà démarré par exemple avec Carfos pour bien sûr la volonté de minimiser le trafic routier qui pourrait exister ou être la conséquence de cet acheminement de remblais. Nous avons estimé environ 300 camions par jour pendant une période de 3 mois. C'est pour cela que dès maintenant, nous avons la volonté d'explorer de manière concrète des voies d'acheminement maritimes pour profiter de circuits courts sur l'import de ce remblai.

Des éléments aussi que nous devons justifier dans la suite de ce processus de concertation, mais qui sont d'ores et déjà pris en considération.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 01:25:47

Merci beaucoup. La parole au premier rang, à Madame ensuite il y a deux autres mains qui se lèvent.

Question#6 : Mme Monique POTIN, adjointe au maire de Fos 01:25:56

J'adhère à 100% sur le projet qui nous est fourni sur la ville. Quelles seront, à la suite de la CNDP, les possibilités de connaître l'avancement de vos études ? Quelle va être à la manière pour les habitants de Fos de connaître tout cela ?

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 01:26:30

Nous allons passer la parole aux garants dans un premier temps, qui vont rappeler le processus.

M. Philippe QUEVREMONT, garant 01:26:31

La loi prévoit qu'après une concertation de ce type, si le projet est confirmé par le maître d'ouvrage, il y a une concertation de suivi qui est mise en place. Si nous reprenons le calendrier, les garants font leur bilan dans le mois qui suit la clôture, en février. Le maître d'ouvrage précise les enseignements qu'il tire de la concertation et il a deux mois pour le faire. Ensuite, jusqu'à l'enquête publique, il y a une concertation du suivi qui est mise en place. Le maître d'ouvrage doit informer la CNDP ainsi que les garants de la nature de la concertation de suivi, mais nous n'en sommes pas encore là. J'en profite pour dire que si vous avez des idées, des propositions, des points particuliers sur lesquels vous souhaitez attirer notre attention, collectivement, vous pouvez le dire sur ce point.

Je profite d'avoir la parole pour m'inscrire dans le tour des questions, mais parmi les membres du public en suivant l'ordre des mains levées.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 01:27:29

Très bien. Il y a deux autres mains, puis ensuite je vous passerai la parole. Il y avait une main levée au deuxième rang et ensuite, Monsieur Claret.

Question#7 : M. François LALANDE, secrétaire ADPLGF 01:27:44

Je voulais vous remercier pour la clarté des débats et pour la présentation que vous nous avez faite lors de l'ensemble des réunions. Je vais essayer de raisonner en étant un peu pragmatique et en essayant de poser les bonnes questions.

Avons-nous besoin de réindustrialiser la France ? Je crois que la réponse est oui. Nous avons besoin d'avoir plus d'autonomie et d'importer beaucoup moins de Chine.

Est-ce qu'il faut arriver à décarboner ? Oui, il faut décarboner notre zone de Fos.

Avons-nous besoin de créer de l'emploi ? Oui, nous avons besoin de créer de l'emploi. Avons-nous envie d'avoir un territoire performant ? J'ai envie d'avoir un territoire performant qui innove. Ce sont des bonnes choses. Avons-nous besoin d'import qui se développe ? OUI, nous en avons besoin.

Avec tous ces éléments-là et l'orientation que vous prenez en nous proposant des industries plus vertes, qui vont dans le bon sens, qui vont améliorer les rejets de CO2, nous ne pouvons être que d'accord.

Après, j'entends un certain nombre de questions relatives à la consommation d'eau. C'est tout de même de l'eau industrielle et de l'eau du Rhône. Lorsque nous regardons les débits à Tarascon, 5 000 mètres cubes/seconde, je crois qu'il n'y a pas trop de souci.

Pour l'électricité, nous avons du nucléaire qui est quand même dans toute la vallée du Rhône. J'ai entendu Madame Limagne tout à l'heure nous dire qu'il n'y avait pas encore trop de soucis. Certes, il y aura une ligne à amener jusqu'ici. J'ai cru comprendre qu'il était aussi important que cette ligne ne soit pas amenée que par rapport à la zone industrielle, mais aussi pour alimenter la région. Nous ne pouvons être que d'accord.

Il y a le problème des routes. Nous n'avons fait que le soulever, il est vrai qu'il reste important, qu'il est majeur. Mais comme le disait Monsieur le sous-préfet, est-ce que l'ensemble de ces projets ne va pas permettre de mettre l'État devant ses responsabilités et le forcer un peu à faire en sorte que les liaisons soient réalisées ? Pour que nous rattrapions le retard que nous avons depuis 50 ans.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-moderateur 01:31:18

Merci beaucoup pour cette intervention. Nous allons passer la parole à Monsieur Claret.

Question#8 : M. Christophe CLARET, CGT Dockers 01:31 :28

Juste une précision pour le public, et une question. Nous parlons de biodiversité sur le Môle central qui est enclavé entre Ascométal et la darse 1. Je veux comprendre de quelle biodiversité nous parlons ? Il y a 50 ans, dans les années 60, 70, nous avons creusé des darses et nous avons mis du sable. Ce que nous avons creusé, nous l'avons mis là. Qu'est-ce qu'il y a de naturel dans cela ? Quelle est la biodiversité ? Je ne comprends pas tout, parce que l'humain est déjà passé là il y a 50 ans. Parlons-nous de 50 ans en arrière au niveau de la biodiversité, ou de la diversité de maintenant ? Je n'ai pas tout compris.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-moderateur 01:32:09

Merci. Nous allons apporter une réponse à cette précision.

Mme Alice VIEILLEFOSSE, GravithY 01:32:17

Vous avez raison, je pense que le terrain historiquement a été fait par la main de l'homme, là où nous sommes installés. Pour autant, même s'il y a eu des activités humaines, nous constatons quand il y a des experts écologues qui passent sur le terrain qu'il y a en fait une faune, une flore, des plantes, des animaux, des insectes, des amphibiens qui existent sur le site dans lequel nous sommes implantés. En tant que projet industriel, lorsque nous allons nous implanter, nous avons une étude justement sur tous les enjeux de biodiversité qui est faite sur quatre saisons, pour voir vraiment l'ampleur de tout ce qui existe, pour faire un constat. Et ensuite, en fonction de ce que le projet va générer comme impact, nous devons d'une part démontrer que nous avons essayé d'éviter au maximum ces impacts, de les réduire

au maximum. Et si jamais nous avons des impacts résiduels, il nous incombe de les compenser. C'est vraiment toute cette séquence, qui est en fait une séquence légale, obligatoire, ais pour autant que nous avons essayé de resituer d'une part dans le contexte global de biodiversité de la zone, qui est très riche tout aux alentours. Puis d'expliquer aussi les enjeux propres au projet. Nous avons des obligations légales qui s'imposent à nous. En tant que porteur de projet, nous devons mener ces séquences « Éviter, réduire, compenser » par rapport à la biodiversité qui existe, parce qu'il y a eu de la biodiversité même si c'était la main de l'homme. Aujourd'hui, il y a de la biodiversité qui existe sur notre terrain.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-moderateur 01:33:46

Merci. Monsieur Quevremont avait demandé la parole.

Question#9 : M. Philippe QUEVREMONT, garant 01:33:48

Je voulais poser une question qu'il me paraît logique de faire revenir, qui concerne le secteur routier, en rappelant que les garants doivent veiller à l'information du public. Cette question concerne les contrats de plan État-région. Je vais poser la question à Monsieur le sous-préfet, non pas qu'il soit seul responsable, puisqu'il y a aussi les collectivités. Mais la région et le département n'étant pas là, je n'ai pas beaucoup d'autre solution.

Vous nous avez dit Monsieur le sous-préfet lors de la concertation CARBON que la liaison Martigues Port-de-Bouc était la priorité de l'État pour les contrats de plan. Quelque temps après, nous avons vu sortir dans la presse des annonces concernant ces contrats de plan et effectivement, cette liaison y était. Pour tous ceux qui l'attendent, et ils sont nombreux au cours de cette concertation, c'était une bonne nouvelle.

Lors de la dernière réunion, Monsieur le Maire de Port-de-Bouc a indiqué qu'il manquait 50 millions d'euros pour boucler le financement de cette liaison. Cela induit deux questions. La première question est à quelle date seront exactement bouclés les contrats de plan ? Je m'excuse du caractère un peu provoquant de ma question, mais peut-être faut-il mettre les pieds dans le plat : pouvons-nous imaginer un contrat de plan qui boucle avec un financement non complet sur un projet ?

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-moderateur 01:35:24

Merci, nous allons passer un micro à Monsieur le sous-préfet pour apporter une réponse.

M. Régis Passerieux, sous-préfet 01:35:26

Merci. La question n'est pas du tout impertinente au sens du contenu. Il y a deux contrats de plans qui intéressent les routes : 2022-2027 avec le souhait de réaliser Martigues Port-de-Bouc et le contrat 2027-2032 pour lequel l'opération Fos-Salon vise à être prioritaire.

Les deux cumulés sont très largement les premières opérations routières de toute la région PACA, si elles se réalisent. Il faut aussi le rappeler en contrepartie des revendications qui sont

données parce qu'ailleurs, on proteste contre le fait que tout soit concentré potentiellement ici.

Le CPER a inscrit officiellement, et ceci a été l'objet d'une longue discussion avec les collectivités territoriales, et notamment la région. Cela a été une longue discussion. Vous savez que l'État comme la région ont décidé que le ferroviaire passait avant le routier dans les enveloppes nationales. Lorsque nous répartissons ces dernières, lorsque nous décidons cette priorité, ceci a ensuite des conséquences lorsque nous la retrouvons divisée par région sur le territoire. La région a aussi décidé que les routes n'étaient pas une priorité dans ses objectifs généraux. Je ne déforme pas ses propos, c'est quelque chose qui a été annoncé publiquement par les autorités régionales.

Malgré cela, nous avons eu de longues discussions. In fine, dans ce que nous appelons le volet routier du contrat de plan État-région, CPER, il y a un volet routier qui décline l'opération Martigues Port-de-Bouc, qui a été inscrit pour 2022-2027.

Ensuite, il y a eu une négociation sur les financements. Le reste à compenser ne concerne pas seulement Martigues Port-de-Bouc. Il y a plusieurs centaines de millions sur le contrat de plan État-région qui restent à financer. Ceci a été le cas sur le contrat précédent, aussi. De mémoire, il me semble qu'il y a eu 5 compléments au long des années qui sont passés sur le volet routier. Il y a des points de rendez-vous qui visent à collecter des financements complémentaires auprès des différents niveaux de collectivités. Il faut à tout prix que dans ces points de rendez-vous, on boucle plus rapidement ce financement. Car nous sommes prêts, l'opération est prête à être réalisée en termes techniques dès l'automne, dès la fin de l'année 2024. Des points de rendez-vous sont prévus dès le printemps. L'objectif serait que nous soyons capables, pour le faire au plus tôt, que l'on boucle ce financement complémentaire.

Pour résumer, c'est inscrit. L'opération est désormais inscrite. Ce n'est pas la seule qui doit être bouclée financièrement. C'est le cas pour beaucoup d'autres opérations. Il faut que l'État, le département, la région, la métropole et un peu le port, que chacun puisse aider à ce complément, y compris l'État le cas échéant, s'il peut donner un élément complémentaire. Je précise aussi que dans ce contrat de plan sont inscrites les études et le début des acquisitions pour Fos-Salon, pour préparer le contrat de plan suivant.

Mais là aussi, il faudrait qu'il y ait encore un abondement. Pour Fos-Salon, nous avons beaucoup d'emprises foncières qui sont déjà disponibles, ce qui est plutôt positif. Mais il faudrait aussi que pour ce crédit étude acquisition, nous ayons un supplément dans les avenants, dans les compléments, dans les points de rendez-vous d'avenants au volet routier du contrat de plan État-région qui doivent se faire.

Il y a quelques mois, avant cette signature, il y a 2 ou 3 mois, l'opération n'était pas inscrite. Désormais, elle est inscrite à ce volet routier. C'est un point extrêmement important. Il nous reste maintenant à compléter ces financements.

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-modérateur 01:40:02

Merci Monsieur le sous-préfet. Je vous propose de passer à la séquence suivante de notre réunion publique avec l'expression par les maîtres d'ouvrage de leurs premiers enseignements. J'invite GraviHY et RTE à nous présenter les enseignements qui sont évidemment très provisoires, puisque comme Philippe Quevremont l'a rappelé, les enseignements définitifs seront produits au regard du bilan qui sera formulé par les garants.

Mme Alice VIEILLEFOSSE, GravithY 01:40:15

Nous allons rebalayer un peu les différentes thématiques qui ont d'ores déjà été abordées. Ces différentes réunions ont été extrêmement riches en termes de débats, nous l'avons vu dans les questions, certaines ont rebalayé finalement l'intégralité des séquences de notre projet. Nous voulions revenir sur tout ce que nous retenons finalement de ces différents échanges, au-delà du fait que ceci a mobilisé toutes les équipes. Je pense que nous avons une grande richesse dans tous les débats que nous avons eus, c'est extrêmement important.

Je vais rapidement rappeler les raisons d'être du projet. Ceci a déjà été longuement évoqué par les parties prenantes. Une reconnaissance globale des parties prenantes du besoin de nécessité de décarboner l'industrie, en particulier l'industrie sidérurgie. C'est un enjeu majeur. Puis il y a une bonne compréhension du choix de la technologie de GravithY, à savoir l'hydrogène et le DRI.

Nous avons eu des échanges avec les parties prenantes. Est-ce qu'il faut décarboner l'acier ? Oui. Quelles sont les solutions pour décarboner l'acier ? Il y a évidemment la ferraille, c'est une évidence : il faut que la ferraille soit utilisée massivement par les fours à arc électrique. Notre solution viendra s'intégrer en complémentarité. Le DRI est une solution complémentaire pour les aciers plats. Lorsque nous regardons certaines associations plutôt sur la décroissance typiquement mégawatt, dans leur scénario, ils ont besoin de 4 millions de tonnes de DRI en France pour arriver au besoin de décarbonation. 4 millions de tonnes, c'est 2 projets comme GravithY. C'est sur des scénarios qui baissent leur consommation d'acier. Nous avons ce besoin massif, qui a été bien compris.

La pertinence de l'implantation de Fos, c'est évident, cela a été reconnu encore une fois par les parties prenantes, merci : il y a des capacités humaines, des capacités techniques de réception, d'export par voie maritime. C'est évidemment une grande richesse pour le projet et une opportunité majeure pour ce territoire, avec certaines conditions que nous avons bien entendues, sur lesquelles nous allons revenir sur les différents sujets.

Les questionnements, je les ai abordés mais concernant cette objectivation du besoin de DRI en complément de la ferraille, évidemment que nous sommes complémentaires, évidemment qu'il va aussi falloir collectivement que l'on travaille pour mieux travailler sur cette réduction. C'est aussi ce que nous avons expliqué dans le podcast et le débat radio que nous avons eu. La complémentarité ou la concurrence avec les aciéristes locaux pour nous, et je pense qu'il est important de le rappeler, au-delà des emplois qui sont créés par le projet GravithY, c'est aussi tous les emplois collectifs qui vont être sauvés. Cela va être des emplois sur la manutention, également des emplois dans le monde total de la sidérurgie. Nous avons vu récemment une annonce par exemple au Royaume-Uni, Tata Steel a annoncé 2 800 emplois qui ont été détruits. C'est évidemment ce que nous voulons éviter. En apportant le DRI, finalement nous allons offrir une solution complémentaire aux sidérurgies pour pouvoir se décarboner et conserver aussi leurs emplois. Pour nous, il est vraiment clé de pouvoir s'inscrire dans ces industries existantes, pour pouvoir bénéficier au maximum. Nous venons approvisionner les aciéristes.

La capacité du système électrique français à faire face aux besoins énergétiques du projet, nous en avons parlé. Je pense qu'il faut vraiment se rappeler que nous avons des capacités d'exportation d'électricité. C'est évidemment un sujet clé, un sujet d'attention. C'est d'ailleurs pour cela que nous travaillons main dans la main avec les parties prenantes sur l'approvisionnement, sur les raccordements qui vont être nécessaires. C'est un travail qui va

se continuer aussi, et qui doit continuer pour s'assurer en permanence que la planification énergétique inclut de nouvelles industries.

M. Camel MAKHLOUFI, GravithY 01:44:00

Pour poursuivre sur certains impacts, nous en parlions à l'instant et nous avons pu rentrer dans ces détails, sur particulièrement les besoins en eau du projet et les rejets. Le besoin en eau, et notamment les solutions d'alimentation. Lors de la réunion dédiée aux impacts sur l'eau, nous avons pu avoir une vision assez claire par le GPMM de sa capacité sur le long terme de fourniture d'eau industrielle à la fois pour le projet GravithY, mais également pour l'ensemble des futurs projets dans la zone. Ce besoin et cette capacité ont été mis en reflet de cette perspective de baisse des débits de Rhône même si effectivement, nous précisons que ces débits étaient extrêmement importants.

Nous avons également pu recevoir de nombreuses questions qui étaient liées à l'usage de l'eau de mer pour le refroidissement, des questions qui ont été posées sur les moyens qui étaient mis en œuvre pour maintenir la qualité des circuits de refroidissement, et notamment les produits chimiques qui pouvaient être utilisés. L'un des enseignements de cette concertation est aussi la volonté de renseigner davantage le public sur les différentes méthodes mises à disposition, et aussi cette façon dont les synergies seraient mises en place avec les différents industriels de la zone. Nous avons pu le mentionner tout à l'heure, c'est déjà dans les études notamment réalisées par certains organismes comme l'Institut Eco-citoyen. Des études poussées ont été réalisées sur l'utilisation de ces produits chimiques. Des industriels ont déjà mis en place des moyens afin de réduire et de mitiger ces usages. Il y a vraiment une volonté de travailler avec l'association Picto et d'autres industriels sur ces moyens-là.

Sur la question spécifique des rejets, les zones de prélèvement et les zones de rejet en eau de mer qui sont bien sûr des éléments importants, le public est en attente de précisions à ce sujet-là. Sur les technologies de traitement d'eau de mer, ces interrogations pour lesquelles nous avons déjà pu fournir des éléments, mais qui bien sûr reviendront sur le devant de la scène dans le futur proche.

Mme Alice VIEILLEFOSSE, GravithY 01:46:19

Nous continuons avec l'impact sur les milieux naturels. Une bonne compréhension des enjeux environnementaux en présence, avec ce travail sur l'OASIP, avec une richesse écologique très forte de la ZIP, des enjeux qui paraissent plus relatifs sur le projet de GravithY, et une bonne compréhension justement de la part du public de voir tous les efforts d'évitement sur la parcelle finale qui ont été faits. Notamment tous les enjeux de compacité du projet. Aujourd'hui GravithY, c'est 70 hectares. Si nous comparons par rapport à d'autres projets, ils sont plutôt sur 150 hectares. C'est assez significatif. Et évidemment, les enjeux de remblaiement qui ont été aussi beaucoup évoqués, remblaiement qui est nécessaire pour éviter les risques de submersion. Mais évidemment qu'ils vont poser des questions et des interrogations sur la nature et la provenance des matériaux de remblaiement. Ils feront l'objet d'études complémentaires.

Nous avons également eu des interrogations sur le niveau de pollution actuel de la parcelle, qui a déjà vécu une vie industrielle, et donc aussi sur les risques de remobilisation de cette

pollution lors des opérations de terrassement. Ce sont des sujets d'attention dont nous tiendrons compte tout au long de l'élaboration de ce projet, pour trouver les meilleures solutions et réduire au maximum ces risques.

Un dernier point a également été porté : des attentes très fortes sur la compensation, avec la volonté que soient recherchées des mesures et des secteurs de compensation locaux à Fos-sur-Mer. C'est un point également d'attention très fort que nous avons bien entendu sur ce sujet.

Les transports : évidemment, ce sujet a déjà été longuement abordé, mais je pense que c'est le sujet de préoccupation majeure du territoire. Il y a évidemment des enjeux d'infrastructures qui ont été évoqués, l'attente de concrétisation sur les infrastructures routières, liaison Fos-Salon, contournement de Martigues Port-de-Bouc. Nous avons également sur Fos-Salon l'attente d'une voie dédiée aux transports en commun ou au co-voiturage. Je pense que l'idée était aussi, dans toutes les différentes attentes que nous avons entendues, de trouver des solutions avec les nouvelles infrastructures, mais aussi avec d'autres idées alternatives à co-construire. Il faut vraiment que l'on arrive collectivement à trouver la meilleure solution. C'est vraiment un enjeu de mobilisation de l'ensemble des porteurs de projets, pour travailler au maximum. Chez GravitHy, nous serons ravis de travailler avec les différents porteurs de projet existants sur ces sujets, mais aussi avec les industriels à venir pour maximiser et réduire tous les risques.

Sur le logement, que nous avons un peu moins abordé, l'idée est d'avoir une densification de logements pas nécessairement sur la commune de Fos-sur-Mer selon certains participants.

Puis un dernier sujet : les créations d'emplois de qualité sur le territoire. C'est indispensable. Nous avons besoin d'avoir davantage d'emplois qualifiés, c'est nécessaire compte tenu aussi de toute la concomitance des projets, pour éviter d'avoir de la concurrence entre différents industriels et pour arriver vraiment à trouver comment nous arriverons au maximum à bénéficier aux populations locales, par le travail de formation qui est nécessaire à faire avec les différentes parties prenantes.

Dernier point : des questionnements aussi sur les types d'emplois recherchés, les conditions de travail mais aussi les structures de dialogue social qui seront mises en place, qui ont été abordés lors de la réunion de concertation du 11 janvier sur tous ces sujets, et sur lequel évidemment nous continuerons de travailler par la suite.

M. Camel MAKHLOUFI, GravitHY 01:50:19

Sur la question très importante de la qualité de l'air, une réunion a eu lieu le 16 janvier dernier et une présentation a été appréciée par le public de par son exhaustivité sur les différents polluants, et pas seulement sur le CO2, et aussi sur cette comparaison que nous avons pu réaliser sur les industries sidérurgiques traditionnelles. Nous en parlons encore ce soir, des enseignements clés. Nous avons pu l'évoquer tout au long de cette phase de concertation. Ces questionnements sur ces mesures qui seront envisagées pour éviter les envols de poussières, à la fois de minerai de fer issu de la manutention, du stockage mais aussi sur le produit final. Nous avons essayé durant cette concertation d'aller au-delà de ce qui était indiqué dans le cadre du dossier de concertation pour répondre aux questions qui sont arrivées au fur et à mesure de la concertation, aux éléments qui ont été demandés par les garants dans le but de la bonne information, et aussi bien sûr lors de nos réunions avec les différentes parties prenantes. Il y a aussi cette volonté d'avoir ces engagements matérialisés de par le public, ce

qui est en enseignement clé. Puis des engagements qui devront se matérialiser sur l'ensemble de la chaîne de valeur, pas uniquement sur le site de GravitHy, mais aussi sur sa zone d'arrivage, sur le terminal Carfos, mais aussi des questions que vous avez pu nous poser sur l'ensemble de la chaîne de valeur, et aussi sa zone de production.

En ce qui concerne les risques industriels, un élément très important aussi abordé lors de cette réunion précédente avec, nous avons pu le comprendre, ce besoin de pédagogie sur les conditions du classement Seveso. Nous avons énormément eu cette question : le site sera-t-il classé Seveso bas, Seveso haut ? L'hydrogène est-il le seul élément qui doit être considéré lors de cette classification ? Lors de la réunion de concertation, le porteur, le maître d'ouvrage mais aussi la DREAL ont essayé d'apporter ces éléments, qui devront se poursuivre afin de faire au mieux comprendre cette notion qui est essentielle.

Monsieur Meunier a pu le rappeler tout à l'heure, un point a été salué, qui est extrêmement important : notamment ce rappel sur les conditions d'implémentation du projet GravitHy, si bien sûr le projet se faisait. Et notamment le fait qu'il devra respecter les limites du PPRT d'ores et déjà défini, et s'inscrire dans ce PPRT.

Nous avons aussi pu avoir des interrogations sur le devenir de l'oxygène qui est produit lors du processus d'électrolyse, à la fois sur son usage peut-être sur le site, son usage en interaction avec d'autres acteurs industriels, et cette volonté de synergie. Des questions importantes et aussi nombreuses sur le stockage d'hydrogène, le rôle qu'il jouait notamment dans le fonctionnement de l'usine, le service qu'il peut rendre vis-à-vis du réseau électrique, sa capacité à minimiser son empreinte au sol, la façon dont nous pourrions le traiter du point de vue de la sécurité.

Nous avons aussi pu avoir ces éléments abordés à différentes réunions, notamment sur le rôle de la torche qui était indiqué dans notre dossier de concertation, et aussi rappelé à chaque réunion de concertation, et notamment son usage en tant qu'élément de sécurité qui ne sera pas utilisé en condition nominale, mais dans des cas bien précis notamment en cas d'incident à gérer.

Plus globalement, et dans le cadre des études, dans l'état des études actuelles, nous avons essayé de fournir le plus d'informations possible sur l'état notamment des analyses de sécurité, les dimensionnements des équipements. Il y a cette attente de réponse qui est importante sur l'avancée des études techniques, et surtout sur le contenu de ces études de danger et sur la capacité de GravitHy à minimiser ces impacts, et aussi à considérer son empreinte dans un contexte global qui est celui de l'impact cumulé avec les différents projets de la zone.

Enfin, et ceci été rappelé également, l'impact paysager de la tour DRI et sa hauteur de 135 mètres anticipée à ce stade. Et notamment la question des nuisances sonores, quelque chose qui n'avait pas été abordé précisément dans le dossier de présentation du fait d'un manque d'information à ce moment-là. Nous progressons tous les jours. Nous avons pu le 16 janvier vous fournir une vision déjà plus détaillée sur les nuisances sonores qui seraient générées par l'activité de l'usine, avec des informations qui devront se confirmer et auxquelles vous aurez accès.

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-modérateur 01:54:52

Nous passons la parole à RTE qui va apporter son propre regard sur cette concertation.

Mme Élisabeth LIMAGNE, RTE 01:54:53

Pour moi, c'est le dernier soir d'un long cycle de concertation puisque j'ai été présente pour CARBON, H2V et pour conclure pour GravitHy. J'en profite pour vous remercier ce soir, ainsi que les autres porteurs de projets. Je ne crois pas qu'ils soient représentés ce soir, mais c'est la fin d'un cycle. Nous avons besoin de travailler en partenariat. Nous avons encore une belle aventure à vivre ensemble. Je pense que nous avons encore des choses à faire.

J'en profite aussi pour remercier Monsieur au premier rang de la métropole et Monsieur au second rang, puisque vous m'avez donné l'impression d'avoir bien résumé la situation et d'avoir été plutôt claire dans mes explications. Je vous remercie pour vos synthèses respectives.

Pour ceux qui n'étaient pas présents lorsque nous évoqué plus profondément le sujet électricité, ce que nous pouvons dire globalement, c'est que pour la région, nous avons besoin d'adapter notre réseau électrique. C'est vraiment quelque chose d'indispensable à plusieurs titres. Déjà parce que nous avons un réseau qui date plutôt des années 70. Nous parlons beaucoup de l'adaptation du réseau pour les routes. C'est un gros sujet. Pour le réseau électrique, c'est un peu pareil. Nous avons besoin de réadapter notre réseau pour pouvoir accueillir ces beaux projets industriels. Et surtout, ce qu'il faut avoir en tête, c'est que le besoin de consommation électrique pourrait quasiment doubler d'ici 2030. 2030, c'est demain. C'est vraiment proche en termes d'échéance de temps. Pourquoi aurons-nous besoin d'électricité supplémentaire ? Puisque nous allons électrifier nos usages. Vous en tant que particuliers, vous regardez peut-être l'achat de véhicule électrique. Lorsque nous multiplions cela à l'échelle d'une population, à l'échelle de la PACA, forcément c'est déjà un besoin conséquent. Nous rajoutons par-dessus la décarbonation, la réindustrialisation et d'autres développements type data centers. Lorsque nous cumulons tous ces besoins, nous avons effectivement besoin de réadapter notre réseau. Pour cela, nous allons nous appuyer sur trois choses. La première, c'est utiliser au maximum les capacités existantes de notre réseau. La deuxième va être de l'optimiser et de le renforcer par un certain nombre de projets internes chez RTE. La dernière sera de développer ce réseau. Cela nous amène à réfléchir à la construction de cette liaison représentée par la flèche rouge entre Jonquières et Feuilane, qui va nous permettre d'accueillir ces projets industriels, mais pas que. Nous avons des besoins pour l'ensemble de la région. Cette liaison va sécuriser l'approvisionnement électrique de la région.

Venons-en à ce que RTE retient de cette concertation menée conjointement avec GravitHy. Sur le raccordement propre du projet GravitHy, globalement ce qui ressort est un besoin d'approvisionnement électrique qui est perçu comme étant très conséquent. Nous parlons de plus d'1 gigawatt rien pour GravitHy. C'est effectivement un volume important.

Plus globalement, il y a eu des interrogations sur la capacité du parc de production nationale à supporter l'ensemble de ces besoins industriels liés à la décarbonation. Nous espérons avoir levé vos craintes à ce sujet.

Puis finalement, il y a eu peu de questions sur le raccordement propre entre le poste et l'usine, mais plus sur la nouvelle ligne 400 000 volts qui va permettre entre autres ce raccordement. Il y a également eu une réunion conjointe avec H2V sur le sujet exact de l'électricité. Cela répondait quand même à une demande. Il y avait beaucoup de questionnement par rapport à cela. Nous espérons avoir répondu à la demande. Il y a eu des échanges plutôt approfondis sur le sujet, sur les perspectives régionales, sur ce que nous attendons de la transition énergétique. Nous avons aussi noté une demande de documentation. Nous sentons que les parties prenantes souhaitent être informées sur ce projet de nouvelle ligne électrique.

Nous vous vous proposons justement de faire un petit focus là-dessus. Sachez que c'est indispensable pour la transition énergétique, pour l'électrification des usages pour les ménages et pour les industries. Nous avons noté votre attention particulière, notamment sur le futur tracé, sur l'impact, sur l'intégration paysagère, sur les impacts environnementaux de cette ligne. Nous vous invitons à vous joindre à notre concertation qui va concerner typiquement cette liaison. Elle va démarrer le 12 février et ira jusqu'au 7 avril. Il y aura, comme un peu pour ces projets-là, un document de concertation qui sera disponible, un site internet où vous pourrez retrouver un certain nombre d'informations. Vous avez également des réunions publiques qui vont être prévues. Ce sera un peu sur le format que vous connaissez aujourd'hui.

Le planning. C'est vraiment une concertation qui est obligatoire, puisqu'elle sera menée au titre du Code de l'environnement pour les projets de lignes électriques qui sont supérieurs à 400 000 volts d'une longueur supérieure à 10 km. Cela se déroulera sous l'égide du préfet. C'est une particularité par rapport aux concertations que vous avez en ce moment. Ce sera sur une durée aussi de 8 semaines. C'est proche du format que vous connaissez. La réunion d'ouverture aura lieu le 15 février. Elle est prévue plutôt sur la commune de Jonquières-Saint-Vincent, mais les modalités définitives de la concertation seront connues 15 jours avant le début de la concertation. Toutes les informations seront disponibles sur le site internet.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 02:00:47

Merci Madame Limagne. Je vais redonner la parole dernière fois à GravitHy pour un petit mot sur le point de vue du porteur de projet industriel, pour qui c'était aussi une grande première, cet exercice de concertation préalable, sur la démarche qui a été engagée.

Mme Alice VIEILLEFOSSE, GravitHY 02:01:06

Nous avons vraiment essayé de mener des efforts très significatifs, avec évidemment le concours et l'exigence de nos garants que nous remercions, et avec une concertation que nous avons voulu exemplaire d'une part sur la longueur : 9 semaines. Nous avons essayé d'avoir beaucoup de modalités, de formats variés, car nous savons que ces formats pléniers sont parfois un peu difficiles, avec notamment la mise en place d'un débat radio qui était une formalité un peu nouvelle.

Je pense que cela nous a vraiment permis de progresser, grâce à nos échanges, bien sentir les sensibilités des parties prenantes, et y compris pour adapter au mieux les études par la suite. Même si la participation a pu être un peu réduite avec les différentes concertations, nous avons tout de même constaté qu'elle a largement mobilisé par votre présence, par votre assiduité. Nous vous en remercions. C'était important. Nous avons essayé de varier les intervenants pour apporter des éclairages, des prises de recul un peu complémentaires et adaptées à la spécificité notre projet.

Globalement, je pense que nous en tirons un bilan très positif. Cela rappelle aussi l'intérêt que nous avons de poursuivre ces échanges, y compris avec tout l'écosystème, tous les Fosséens. Je pense que c'est vraiment important. Nous poursuivrons dans le cas du dialogue et de la concertation continue. Je pense que nous avons aussi besoin d'un peu de temps sur les bonnes modalités. J'ai quand même beaucoup entendu en réunion de concertation un ras-le-bol

parfois de certains sur ces formats un peu longs. Nous allons réfléchir à des formats les plus adaptés et prendre le temps avec cette concertation continue de pouvoir trouver les meilleurs formats, pour que vous soyez informés.

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-modérateur 02:02:47

Merci beaucoup pour ce point de vue sur la concertation qui vient de se dérouler. Nous allons repasser la parole rapidement au public, pour voir les réactions par rapport à cette synthèse. Il nous restera ensuite, avant de nous quitter, à repasser la parole aux garants qui apporteront leur propre vision, leur propre synthèse, leurs premiers enseignements sur cette concertation. Il y avait trois questions. Il y a Monsieur juste devant, ensuite ce sera Monsieur Dalcol et ensuite Monsieur Moutet. Allez-y.

Question#10 : M. Jean-Marc MAUCHAUFFEE, Génération Ecologie 02:03:31

Je ne suis pas marseillais, mais martégal. Trois sujets sur lesquels voulais intervenir. Finalement, lors de cette concertation, il y avait un absent : celui qui génère le besoin, c'est-à-dire l'aciériste. Monsieur le sous-préfet en a parlé à plusieurs reprises. Ce qui guide un peu le développement de ce projet, c'est l'évolution de la production de l'acier. Or, nous n'avons pas vraiment entendu l'expression des aciéristes à ce sujet. La question sous-jacente, c'est est-ce que l'acier en France, et plus particulièrement sur Fos, a un avenir en particulier ? Votre projet n'est pas fait pour les 5 prochaines années, il est là pour s'inscrire dans une certaine durée. Or, si je prends l'aciériste voisin, ArcelorMittal, une décision mondiale ailleurs, au bout de la planète, pourrait venir supprimer l'usine d'ArcelorMittal sur Fos. Il y a déjà eu plusieurs menaces dans les années précédentes. Je pense que votre projet est dépendant non pas de votre productivité et de la rentabilité de votre activité, mais du client final qui est en risque. Deuxième sujet : l'électricité. Dans la course à ce que j'appelle l'or vert, nous allons passer d'une dépendance à l'énergie fossile à une dépendance à l'énergie électrique. Or, tout ce qu'on nous dit comme notre chiffre sur « Oui c'est soutenable, oui nous allons pouvoir faire face à une nouvelle demande d'électricité », nous comparons un peu des choux et des carottes. Nous aurons besoin de 6 000 mégawatts. Vous nous comparez, mais ce n'est pas grave. Aujourd'hui, nous avons 9 000 mégawatts d'exportation et nous avons battu un record à 20 000, sauf que c'est une pointe, c'est à un moment donné. Or, les besoins en 6 000 mégawatts c'est sur la durée, tout le temps. Nous ne pouvons pas comparer des chiffres nationaux sur des pointes à des chiffres récurrents sur la localité. Je pense que là-dessus, il y a un petit exercice qu'il va falloir quand il va falloir discuter de la faisabilité ou non de la ligne 400 000. Je répète qu'elle est très certainement le risque le plus important pour le développement de la totalité des projets de Fos. Si cette ligne ne se fait pas ou ne se fait pas dans la bonne période, tous les projets seront en risque et tomberont quasiment à l'eau. Troisième point : l'intégration au territoire. J'en ai parlé lors de cette réunion. Il est important d'intégrer le fait que l'afflux de nouvelles populations, de nouvelles familles, etc., ne doit pas être concentré la commune ou la localité de Fos-sur-Mer. Nous avons vécu de grands projets industriels très lourds en termes de ressources humaines et de familles qui se sont avérés être

des échecs au niveau de l'intégration dans le paysage et dans les localités. Pourquoi ? Parce qu'un afflux important de populations vient complètement mettre en risque certaines communes, voire creuser des écarts avec les communes environnantes. Il faut pouvoir réinvestir, mais plus largement sur le territoire que sur la seule commune de Fos-sur-Mer.

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-modérateur 02:06:58

Merci. Je repasse, pour des réponses rapides, la parole aux porteurs de projet. Nous revenons sur dépendance, complémentarité avec les aciéristes locaux, et puis ensuite un mot à RTE pour revenir sur le sujet de la soutenabilité.

Mme Alice VIEILLEFOSSE, GravithY 02:07:11

Sur les enjeux de discussions commerciales, c'est un point que nous avons abordé à plusieurs reprises lors de ces échanges.

Dans la phase dans laquelle nous sommes aujourd'hui, concertation préalable, tout le projet n'est pas ficelé. Il y a encore des zones d'incertitudes. Nous sommes en discussion commerciale avec un certain nombre d'acteurs pour justement notre produit. Parmi ces acteurs, il y a évidemment des sidérurgistes locaux à proximité de Fos. C'est évidemment l'une des raisons.

Forvia est intéressé typiquement par notre produit. Nous trouverons un sidérurgiste qui sera en mesure de faire l'acier. Ce sont aussi des schémas sur lesquels nous travaillons, et qui pourront bénéficier évidemment à tout l'écosystème. Mais c'est évidemment clé, c'est un sujet sur lequel pour nous, il n'y a évidemment pas de tabous. C'est pour cela que nous nous sommes implantés ici. Nous avons cette proximité à Arcelor, mais nous ne serons pas non plus dépendants à 100 % de ce dernier, dans le sens où nous avons aussi vocation à avoir une fourniture à des sidérurgistes au-delà d'Arcelor. C'est d'ailleurs pour cela que dans notre dossier, dans les présentations que nous avons faites, il y a une partie par voie de rail et une partie par voie maritime pour aller toucher un plus grand nombre de sidérurgistes. Là-dessus, je pense qu'il était judicieux dans la table ronde initiale et dans le débat radio de rappeler tous les enjeux de décarbonation, qui sont clairs.

Sur les sujets d'intégration au territoire, évidemment tout ne doit pas se faire uniquement à Fos-sur-Mer sur l'accueil, même si évidemment il faut chercher à minimiser l'empreinte en termes de transport, l'empreinte écologique que tous ces projets auront. Il y a un travail très proche à faire avec Fos, mais pas que, avec tout le bassin. C'est bien le travail sur tous les enjeux sur les emplois. Nous vous donnerons la parole juste après.

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-modérateur 02:09:14

Nous passons la parole à Monsieur le Maire pour la réponse sur les logements. Ensuite, je vous repasserai la parole.

M. René RAIMONDI, maire de Fos-sur-Mer 02:09:20

Ce n'est pas une nouveauté. Il y a déjà eu il y a 50 ans une installation d'usine sur notre secteur. À l'époque, un SAN a été créé, qui a considéré que l'industrie était à Fos et que le logement à Istres et à Miramas. Entre-temps, d'autres institutions se sont mises en route, et notamment la métropole. Comme tous les 3 ans, un plan de logement est créé par la métropole pour l'ensemble des villes. Fos a déjà donné et va demain, si tous les projets se font, donner 8 000 hectares sur ces 9 000. D'autres créeront du logement. C'est notre travail au quotidien. En même temps que les logements, il y aura les services aux populations, que ce soit des crèches, des écoles et le reste. Nous avons toujours su faire et nous avons toujours relevé ce défi, avec je pense un certain succès sur ce territoire.

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-modérateur 02:10:35

Merci Madame Limagne, je vous passe mon micro.

Mme Élisabeth LIMAGNE, RTE 02:10:37

Lorsque j'illustrais par l'exportation, ce n'était pas pour passer un contre-message. C'était simplement pour dire qu'aujourd'hui, nous sommes exportateur et nous sommes le premier exportateur en Europe. Il est important de l'avoir en tête, malgré tout.

Ensuite sur la nouvelle ligne, effectivement elle est indispensable. Nous ne le nions pas. Nous sommes fortement mobilisés, y compris avec l'État. Monsieur le sous-préfet en est parfaitement conscient et sera aligné sur ces propos. Nous pouvons considérer que cette ligne est un enjeu régional majeur. C'est même peut-être un enjeu national majeur. Sachez que nous sommes parfaitement alignés avec l'État là-dessus. Nous nous donnons les moyens de le réaliser.

En complément sur les moyens de production, je vous donnais quelques chiffres. Même si nous sommes exportateur, nous allons quand même nous doter de moyens de production supplémentaires, ne serait-ce qu'à horizon 2035 pour la région. Sur toutes les côtes françaises, il y a de l'éolien en mer qui va se développer. Nous allons accueillir davantage de photovoltaïque. Le nucléaire sera également renforcé. Un certain nombre de lois sont en train d'être rédigées, qui vont dans ce sens. Clairement, il y a besoin de la ligne. Nous allons nous doter en capacités de production supplémentaires. Nous avons des ambitions très fortes à horizon 2030, 2035 et 2050.

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-modérateur 02:12:10

Merci. Il y avait ensuite Monsieur Dalcol, puis Monsieur Moutet. Je vais juste avant faire un petit tour du nombre de mains qui seraient encore à lever. Monsieur, ensuite nous passerons la parole aux garants qui apporteront leur propre synthèse. Nous vous écoutons.

Question#11 : M. Gilbert DALCOL, association MCTB 02:12:33

Ma première question concerne la ligne 400 000 volts, liaison Fos-Jonquières. Madame Limagne, vous avez dit qu'il y aura des consultations en réunion publique et que cela a commencé sur Jonquières. Les communes où passera cette ligne ne sont pas concernées ?

Mme Élisabeth LIMAGNE, RTE 02:12:56

Si, c'est simplement la réunion d'ouverture qui aurait probablement lieu sur la commune de Jonquières-Saint-Vincent. Toutes les communes seront concernées. Il y a 4 communes côté Bouches-du-Rhône qui sont concernées et 4 communes côté Gard.

Question#11 : M. Gilbert DALCOL, association MCTB 02:13:17

Ensuite, j'avais proposé une idée à Port-de-Bouc concernant le logement. Notre commune de Fos est saturée, tout le monde le sait. Nous manquons de terrains. Monsieur le Maire l'a également dit. J'avais suggéré que les entreprises fassent des accords bilatéraux avec les maires des communes à proximité pour développer des logements, afin d'avoir moins de véhicules sur les routes : sur Port-Saint-Louis-du-Rhône, Saint-Martin-de-Crau, etc. Cela rapprocherait les salariés de leur lieu de travail, cela éviterait une pollution. Ce projet, un industriel l'a fait en Picardie, je vous l'avais dit. J'ai la vidéo, si vous voulez je pourrais vous la montrer. C'est une chose qui est faisable. Je ne comprends pas pourquoi la métropole, la région, la préfecture n'interviennent pas pour un projet tel que celui que je soulève.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 02:14:36

Merci. Je passe la parole à GravitHy sur une idée de co-promotion immobilière peut-être dans les communes alentours.

Mme Alice VIEILLEFOSSE, GravitHY 02:14:38

Merci pour votre idée. Sur les enjeux de logements, je pense que pour nous, il est clé pour l'emploi d'avoir des logements. Il faut que les personnes soient en mesure de se loger. C'était bien l'objet de la réunion que nous avons eue. Nous avons commencé d'ailleurs, nous avons eu des premiers échanges en particulier sur la phase travaux pour voir quels sont les logements qui sont disponibles. Il y a eu des échanges avec la mairie de Fos pour voir cela. Il y a notamment une résidence dont j'ai oublié le nom, la Mériquette, qui permet d'accueillir notamment sur les enjeux de phase travaux. Par ailleurs, nous allons regarder toutes les possibilités. Notamment, il y a un certain nombre de dispositifs qui existent et auxquels les employeurs abondent les 1 % logement, etc. Cela va entre autres passer par toutes les discussions bilatérales sur les capacités d'accueil. Cela fait partie des choses que nous pourrons faire. Après, est-ce que GravitHy a vocation à être une entreprise de promotion immobilière ? Je ne suis pas non plus sûre. Je pense qu'il faut aussi que chacun s'arrête dans ces domaines

de compétence. En qu'employeur, nous allons essayer d'être le plus exemplaire possible. Pour autant, je pense que nous essayerons au maximum d'intervenir là où nous sommes le plus pertinent et de nous appuyer plutôt sur les partenaires dont c'est le métier et l'expertise, pour nous aider à trouver les solutions les plus adaptées au territoire et à leurs compétences.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 02:16:07

Merci, la parole à Monsieur Moutet au deuxième rang.

M. Daniel MOUTET, président ADPLGF 02:16:09

Plus particulièrement Monsieur le sous-préfet, je vous ai bien entendu tout à l'heure parler surtout sur les routes. Vous avez dit, il y a urgence. Ce sont les deux points prioritaires pour l'État : les contournements Port-de-Bouc et Salon qui vont intervenir d'ici 2030. Ce sont les deux projets prioritaires. Sauf que j'ai entendu parler Monsieur le Président de Région. Sa priorité, c'est véritablement les Jeux 2030. S'il veut mettre en jeu la valeur de travail que vont représenter 3 industries, dont GravitHy, je ne crois pas que l'on puisse mettre en concurrence les Jeux olympiques de 2030 avec le travail que va donner cette industrie sur la région. Monsieur sous-préfet, j'aimerais vous entendre là-dessus et surtout, mettre la région en face de ses responsabilités.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 02:17:34

Merci. Je crois que l'interpellation s'adressait au Président de la région, qui n'est pas présent ce soir. Je ne sais pas si Monsieur le sous-préfet veut apporter un complément ? Non. Nous allons passer le micro au représentant de la CGT Energie. Vous avez un micro.

Question#13 : M. Hervé NEDELEC, représentant syndicat CGT 02:17:49

Je renouvelle ma question sur le service public de la formation professionnelle, puisque notre ambition est qu'un bon nombre d'emplois soient occupés par des jeunes du territoire.
Deuxième question : la ligne 400 000 volts serait livrée à quelle date ? J'avais compris que cela ferait du 2028, mais tout à l'heure j'ai eu l'impression qu'on voulait produire à partir de 2025. Peut-être que je n'ai pas bien compris, pourriez-vous me préciser cela ?

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 02:18:27

Très bien, merci. Une première réponse GravitHy sur le sujet de la formation professionnelle, puis ensuite un réponse de RTE sur la ligne 400 000 volts.

Mme Alice VIEILLEFOSSE, GravithY 02:18:37

La formation des jeunes est selon nous essentielle. D'ailleurs cet après-midi, nous étions au lycée professionnel de Port-de-Bouc à la rencontre des jeunes. Je pense que c'est quelque chose sur lequel nous souhaitons travailler. C'est d'arriver à mobiliser les jeunes, à mobiliser les garçons, les filles aussi, même si le retour que j'ai eu malheureusement sur les filles est qu'elles étaient plus intéressées par d'autres métiers importants qui ont été évoqués, à savoir les métiers de médecins, d'infirmières dont nous aurons aussi besoin finalement dans des projets tels que les nôtres. Ce sont évidemment des sujets sur lesquels nous allons travailler. J'ai vu aussi que Monsieur le sous-préfet souhaitait s'exprimer sur ces sujets de formation.

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-modérateur 02:19:15

Un petit complément de Monsieur le sous-préfet, si nous pouvons lui apporter un micro.

M. Régis Passerieux, sous-préfet 02:19:21

Pour ce qui est de la formation et du logement, nous avons parlé de la priorité des routes, c'est vrai. Mais la formation est un goulot d'étranglement considérablement important qui peut mettre en péril ces projets. Nous avons vu aux États-Unis des puces électroniques financées, dont les travaux allaient commencer, qui ont été reportés de 3 ans à cause des goulots d'étranglement de formation. C'est la réalité que nous avons constatée.

Le préfet a nommé Gérard Gaudinet, qui est l'ancien directeur d'ABC Hélicoptère et président du Conseil développement de la métropole, pour une mission d'urgence afin de fédérer tous les acteurs. Beaucoup d'appels d'offres sont lancés pour la formation, notamment par France 2030 où il y a beaucoup d'argent sur la formation pour les nouvelles technologies et les nouvelles industries. Le risque est que tout le monde aille je dirais un peu dans la pagaille, séparément au combat avec des filières qui ne seront pas construites, et avec des risques d'avoir des débauchages vers les TPE et les PME, qui fait qu'on déshabille des entreprises intermédiaires pour créer de nouveaux emplois. On déstructure ainsi des filières locales entières avec des effets dramatiques en chaîne pour le tissu des sous-traitants, des PME et des TPE.

Ce point est vécu comme un point crucial, capital sur lequel l'État souhaite s'investir. Je peux vous annoncer qu'un groupe de travail s'est déjà mis en place pour fédérer ces initiatives, qui sera intégré dans la feuille de route. Ce sera une priorité. Nous devons la considérer comme étant tout aussi importante que les routes. De même le logement, mais je n'y reviendrai pas. Sur le logement, il y a aussi des initiatives qui seront annoncées prochainement. Je préfère ne pas en parler aujourd'hui, car elles concernent aussi des collectivités territoriales, des mairies. Les annonces doivent être faites en liaison avec ces collectivités territoriales.

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-modérateur 02:21:22

Merci Monsieur le sous-préfet. Elisabeth Limagne pour la réponse concernant la date de mise en service. Peut-être une réponse à deux voix concernant le sujet ?

Mme Élisabeth LIMAGNE, RTE 02:21:31

Vous avez effectivement la bonne information : la ligne, nous la prévoyons pour 2028. En revanche, nous étudions des scénarios avec GravitHy notamment pour des démarrages à puissance réduite qui pourraient être un peu anticipés par rapport à cette date. Je vous laisse réagir à ce sujet.

M. Camel MAKHLOUFI, GravithY 02:21:50

Un point important, une explication sur le calendrier de nos activités, avec non pas le démarrage des installations mais le démarrage de la phase de construction à l'horizon de la fin 2025, et un démarrage des installations qui est anticipé pour la fin 2027.

Démarrage des installations, cela veut dire que nous allons passer dans une phase que nous appelons le démarrage à froid, où nous aurons besoin d'une consommation d'électricité qui est réduite, parce que cette phase est dédiée à la vérification de l'intégrité des équipements et aussi d'un certain nombre d'éléments qui font partie de notre check-list. Ensuite, il y aura une phase progressive de démarrage. L'usine elle-même au plus tôt, avec un démarrage anticipé à pleine puissance au troisième trimestre 2028.

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-moderateur 02:22:45

Merci. Monsieur Meunier, pour la dernière intervention de la salle de la soirée. Nous allons vous apporter un micro. Ensuite, nous passerons la parole aux garants.

M. Romuald MEUNIER, association MCTB 02:22:51

Je voulais revenir sur l'intégration paysagère dont vous avez parlé pour la tour DRI tout à l'heure, qui sera un problème très important à résoudre sur la ligne aérienne RTE. Puisqu'évidemment, 40 km de ligne aérienne vont avoir un impact visuel très important sur les paysages. Ce sont des aspects auxquels il faut très nettement réfléchir. C'est pour cela que nous vous avons proposé d'envisager ou de nous donner des solutions d'enfouissement de ligne, quitte à diviser son importance, par exemple de 400 000 volts, passer à 2 enfouissements de 225 000. Je n'ai pas de connaissances particulières en électricité, mais je vous avais soumis cette question. Il serait nécessaire d'en parler pour regarder tous les aspects qui vont réduire la défiguration que représente cette ligne aérienne.

Je voulais aussi revenir sur la liaison routière Fos-Salon. Ne confondons pas le contournement de Port-de-Bouc, et je suis ravi pour eux que cela arrive ou que cela aboutisse. Ne le confondons pas le contournement de Fos et la liaison Fos-Salon. Ce sont deux choses qui sont bien différentes. En l'occurrence, lorsque nous parlons pour Fos de l'urgence de la liaison Fos-Salon et du contournement de Fos, c'est bien à cause de la convergence de tous ces trafics. Le contournement de Port-de-Bouc va aussi amener un trafic supplémentaire. C'est bien le prolongement de l'A55 qui va arriver au sud de Fos. Cela caractérise encore plus l'urgence de la mise en place du contournement de Fos.

Je voulais juste rebondir sur l'intervention de Gilbert Dalcol sur l'importance de prévoir des logements à proximité des lieux d'activité. Nous sommes passés en plusieurs décennies à des logements qui étaient à l'intérieur des entreprises, pour les faire disparaître pour des raisons de risques logiques et normaux. Mais désormais, les employés ou les salariés sont éloignés de 10, 20, 30, 40, 50 km des lieux de travail. Il faut vraiment essayer de remettre cette logique de la proximité des logements pour les déplacements domicile-travail, et pour les réduire au maximum. Merci à vous.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 02:25:48

Merci beaucoup pour cette dernière intervention. Peut-être une réponse de Madame Limagne sur le sujet de la ligne 400, et des solutions alternatives à la ligne aérienne.

Mme Élisabeth LIMAGNE, RTE 02:25:55

Vous aviez effectivement déjà soulevé cela. Nous avons eu l'occasion de discuter de cette solution. La concertation sur le nouvel axe s'ouvre pour émettre ce genre de propositions. Les alternatives seront bien sûr entendues. Vous aurez aussi des explications sur ce qui est faisable ou pas. De tels niveaux de puissance en souterrain, de manière enterrée, ce n'est pas forcément adapté à notre besoin. Nous parlons de 6000 mégawatts supplémentaires. Si nous prend un axe 225 enterré, ce sera plutôt de l'ordre de 400 mégawatts. Ce n'est donc pas à la hauteur du besoin. Tous ces éléments vous seront réexpliqués. Nous reviendrons sur ces points-là. Nous vous convions à la concertation à venir, pour justement entendre tout ce qu'il y a comme contraintes techniques ou pas. Ce sera abordé. Même si vous n'êtes pas connaisseur, nous tenterons de vous apporter des éléments de compréhension.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur 02:26:59

Merci beaucoup. Vous voyez que cette concertation en appelle déjà une autre, avant d'attaquer la concertation sur la ligne aérienne. Je passe la parole aux garants, à Madame Richard- Ferroudji, pour apporter une première synthèse de notre concertation préalable sur le projet GravitHy.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, garante 02:27:19

Il s'agit d'une synthèse provisoire. Évidemment, la concertation n'est pas encore finie. Il reste jusqu'au 31 pour toutes les contributions. C'est la dernière réunion publique. Toutes les réunions n'ont pas été retranscrites. En tant que garants, nous nous basons vraiment sur cette matière, en reprenant l'ensemble des échanges.

Cette synthèse va traiter 3 points. Tout d'abord, le respect des droits du public, quelques points de fond que nous relevons à ce jour et enfin les suites de la concertation. Cela pourrait être très rapide, puisque nous avons déjà apporté de l'information sur ce point.

Sur le premier point, le respect des droits du public. Je ne vais pas reprendre, ceci a été présenté dans les chiffres, les différentes modalités qui ont été mises en œuvre pour informer sur la concertation et sur le projet. Nous tenons à signaler que le maître d'ouvrage a apporté des informations tout au long de la concertation, en complément du dossier de concertation initiale. Il a apporté des informations et répondu aux questions.

Également, d'autres intervenants sont venus lors des réunions publiques pour apporter des compléments d'informations, en particulier pour mettre le projet en perspective à des échelles territoriales plus larges, que ce soit la Plaine de Crau, la métropole, répondant en cela à des demandes du public. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui sont intervenues pour ces informations complémentaires, y compris aujourd'hui en respectant les temps qui avaient été impartis, mais également dans les réunions précédentes.

Nous relèverons dans notre bilan des attentes d'informations complémentaires qui sont sorties de la concertation et qui feront l'objet dans la concertation continue, qui pourront donner lieu à des informations complémentaires, dont par exemple des modalités plus précises pour la concertation sur la nouvelle ligne.

Concernant la participation, des constats ont été partagés et repris ce soir sur une plus faible participation en termes de nombre dans les réunions. Ces constats ont été partagés, avec différentes explications de la part du public. Nous avons entendu les enjeux de disponibilité, la difficulté vu la multiplication des concertations sur le territoire. La concertation continue sur le projet de liaison routière Fos-Salon. Il avait des réunions à ce sujet sur la même période.

Également, nous avons entendu des retours sur un manque de confiance dans l'utilité de la concertation, mais cela du fait des suites en termes de décisions. Ce point est également revenu ce soir.

Quel que soit le nombre de participants aux réunions publiques ou aux différents temps, nous tenons à souligner la qualité, la richesse des échanges. Le nombre de questions posées a été relevé, ainsi que le nombre de retours sur ces questions. Également, le temps de parole du public a bien été respecté et a été conforme à ce que souhaitent les garants.

De manière générale, les interventions ont été respectueuses et argumentées, comme cela a été largement le cas ce soir.

Ce sont des qualités précieuses pour une concertation, comme nous l'avons souligné en ouverture. C'est vraiment un point important à nouveau, un traitement pour notre part égal de toutes les contributions.

D'autres temps ont été proposés en dehors des réunions publiques, dans des rencontres de proximité mais également des temps spécifiques auprès de publics jeunes, ou également à la Maison des syndicats, qui ont permis d'atteindre un public plus large et d'enrichir la concertation.

Ainsi, à la question « Est-ce que les droits des publics à l'information et à la participation ont été respectés ? » pour nous à l'issue de cette concertation, en tout cas dans la dernière ligne droite, et la réponse est « Oui. »

Concernant le fonds, nous souhaitons partager quelques constats. Bien évidemment, à nouveau dans la limite de ce stade, puisque la concertation n'est pas finie. Quelques constats peuvent être partagés. L'opportunité du projet a bien été discutée. De manière réglementaire, la concertation doit laisser la place à la discussion de l'opportunité. Elle a été discutée sous l'angle de la contribution du projet à la décarbonation de l'industrie, à la réindustrialisation de la France et à l'économie locale. Les atouts du projet ont été majoritairement soulignés par les participants, mais l'alternative de ne pas faire le projet a également été portée et débattue.

Des questions également ont été soulevées sur l'insertion du projet dans le tissu industriel local et sur son modèle économique. Elles sont revenues également ce soir dans le débat. Le thème de l'électricité a été un sujet important à nouveau ce soir. La possibilité de satisfaire les besoins de GravitHy a été questionnée, mais également l'impact de ce projet parmi d'autres sur la production et l'acheminement électrique, qui a été un motif d'opposition. Ceci est également revenu ce soir.

L'eau a également été un sujet de préoccupation récurrent, sans que cela ne constitue un argument d'opposition au projet. GravitHy et le GPMM ont apporté des réponses lors de la concertation dédiée, y compris au-delà de l'alimentation par le Rhône, du fonctionnement du bassin versant et également du barrage anti-sel. À l'issue de la concertation, l'une des questions qu'il reste à approfondir concerne les modalités de traitement et de rejet de l'eau de mer.

Sur la question du milieu naturel, la réunion dédiée a permis de mettre en visibilité les impacts et d'interroger le maître d'ouvrage sur les compensations effectivement envisagées. Cela a été redit ce soir, sans qu'une réponse ne puisse être apportée à ce jour. Cela fera l'objet de la concertation continue. Si ce n'est qu'un travail a débuté avec le GPMM sur le sujet. Des demandes ont été formulées par les participants, mais également des propositions concrètes pour que les compensations soient mises en œuvre localement.

Concernant l'impact et les risques industriels, la vigilance a été forte sur le sujet par un public mobilisé. Le maître d'ouvrage a exposé les impacts environnementaux du projet et les mesures prévues, en particulier concernant les émissions de gaz et de poussières et les risques liés à l'hydrogène. Ces points restent à approfondir si le projet est confirmé.

L'insertion territoriale est un sujet qui est revenu de manière forte dans la concertation. Les problèmes de mobilité ont été les plus abordés, ceci a été redit ce soir. Le public a insisté sur les enjeux routiers : contournement de Martigues, liaison Fos-Salon, contournement de Fos, mais également RD268. Mais également, au-delà de la question routière, une insistance s'est faite de plus en plus forte au cours de la concertation pour considérer les transports collectifs et ne pas se limiter au routier, mais considérer l'ensemble des modes de transport.

Nous avons porté la question sur le CPRE, dont les réponses n'avaient pas satisfait l'ensemble du public. Des demandes ont été exprimées sur ce sujet, mais également sur tous les autres services publics. Nous le voyons à nouveau ce soir, par exemple sur la question de l'hôpital qui est venue, ce sujet n'avait pas été abordé.

Sur la nécessité de prévoir de bonnes conditions d'accueil pour les personnels qui viendraient d'autres régions, et en particulier le logement, au cours de la concertation, la métropole s'est déclarée consciente du problème, a partagé des chiffres, en particulier concernant le plan local de l'habitat, qui était initialement de 5 100 logements prévus. Avec les nouveaux projets, cela demande 4 000 logements de plus. Ces chiffres ont été partagés mais bien évidemment, une attente d'informations complémentaires existe aujourd'hui : elle est revenue ce soir, avec plus spécifiquement la révision des documents de planification.

Concernant la formation et l'emploi, GravitHy a précisé ses intentions en termes d'embauches en CDI, de limiter le recours à la sous-traitance. Il y a des besoins de formation et des difficultés de recrutement qui ont été identifiés.

Pour conclure, le dernier point abordé mais qui avait déjà été précisé : si le projet est confirmé par son maître d'ouvrage, une concertation continue devra être organisée jusqu'à l'enquête publique sur ce projet. Elle pourra être concomitante à la concertation continue sur IVENCE, mais également aux concertations continues sur les projets CARBON et H2V s'ils sont confirmés, également. À ce propos, les garants ont relevé une demande du public

d'information actualisé sur les impacts cumulés sur l'ensemble des projets du territoire et de coordination de ces concertations.

Monsieur Quevremont l'a indiqué : n'hésitez pas à vous exprimer en complément ce soir ou à venir sur les suites, les attentes vis-à-vis de la concertation continue et ses modalités. Cela peut être fait sur le site internet qui reste ouvert jusqu'au 31 janvier. Également sur le projet, toute question, contribution reste bienvenue jusqu'à cette date. Notre bilan sera rendu public au plus tard le 29 février. Vous pourrez le télécharger sur le site de la concertation ou sur celui de la CNDP. GravitHy aura alors 2 mois pour répondre à ce bilan et sur les suites du projet. Merci.

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-modérateur 02:37:13

Merci Madame la garante. Le mot de la fin peut-être pour José Noldin ?

M. José NOLDIN, GravitHy 02:37:22

En mon nom et au nom de toute l'équipe de GravitHy, je voulais juste insister et vous remercier pour tous les échanges, toutes les manifestations, toutes les questions que vous avez posées. Puis souligner que pour nous, la concertation préalable, ce n'est pas qu'une obligation. Cela va au-delà de ça. Pour nous c'est une opportunité, un privilège. C'est une responsabilité pour faire avancer le projet et par conséquent, la décarbonation et la réindustrialisation de la France. Nous sommes vraiment engagés, si le projet se fait. Nous aurons un dialogue ouvert à chaque moment, avec toutes les parties prenantes pour faire avancer les projets de la manière la plus pertinente possible.

J'en profite aussi pour vous inviter à un verre convivialité. Je vous souhaite un bon retour en pleine sécurité. Merci.

M. Jean-Baptiste POINClOU, animateur-modérateur 02:38:27

Merci à tous, très bonne soirée.

La séance est levée à 20h40.